

UNE LOCALITÉ D'ALGER DANGEREUSE LA NUIT

HUIT ASSASSINATS EN QUELQUES MOIS À ZÉRALDA

page 4

LES TAXIS CLANDESTINS

UNE PRESTATION ILLICITE EN VOGUE !

page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1620 - Mercredi 11 juillet 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HANDBALL- CHAMPIONNAT DU MONDE 2013



LES VERTS DEPUIS HIER EN STAGE

page 16

A QUELQUES JOURS DU MOIS DE RAMADHAN



LE RETOUR EN FORCE DE L'INFORMEL

PHOTO WALID

page 3



PRIMES ET INDEMNITÉS DANS LES SALAIRES

LE SECTEUR PUBLIC L'EMPORTE SUR LE PRIVÉ

page 5

A L'OCCASION D'UNE EXPOSITION À LA SAFEX LA GENDARMERIE NATIONALE DÉPLOIE SON DISPOSITIF

page 4

AIT YAHIA MOUSSA (TIZI OUZOU) DES CITOYENS FERMENT LE SIÈGE DE L'APC

Lire Midi Kabylie page 9



28

insurgés talibans ont été tués dans les opérations menées durant les dernières 24 heures par l'armée et la police afghanes, soutenues par les troupes de la coalition dirigées par l'Otan

16

personnes ont été tuées, dont des étrangers, et plusieurs autres blessées, dans un accident d'autocar survenu lundi en fin d'après-midi, entre les villes d'Essaouira et d'Agadir (sud du Maroc)

5.000

nouveaux étudiants sont attendus à l'université de Mascara au niveau des structures relevant de l'ancien pôle universitaire

Onze quartiers d'Oran privés d'eau



Onze quartiers de la ville d'Oran et de sa banlieue sont privés d'eau depuis lundi et pour une durée de 72 heures, a annoncé la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) dans un communiqué.

La rupture de l'approvisionnement en eau est due à une "cassure subite de la principale canalisation de diamètre de 1000 mm", explique la SEOR dans son communiqué adressé à l'APS.

Les sites touchés par cette coupure d'approvisionnement en eau potable sont respectivement : Haï Maraval, Haï Ibn Sina, Haï Salam, Haï Usto, Haï Djamel Eddine, Haï Si Redouane, Haï Enset (Université d'Oran), Haï Ibn Rochd (HLM), Haï Matlaa El Fadjr et Petit Lac.

"La reprise de l'alimentation de ces quartiers en eau se fera dans un délai de 72 heures, sitôt les travaux de réparation achevés", rassure l'entreprise oranaise.

Le bureau de l'APN approuve des questions orales

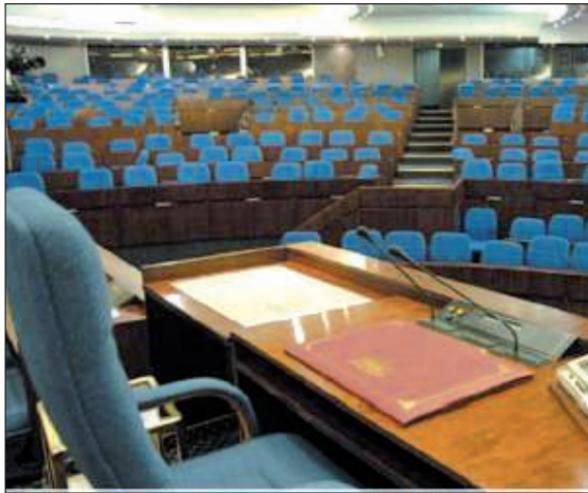
Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé lors de sa réunion, lundi à Alger, les questions orales déposées à son niveau concernant cinq secteurs ministériels et les a transmises au gouvernement.

Le bureau de l'APN a approuvé lors de sa réunion présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, cinq questions orales et les a transmises au gouvernement car remplissant les conditions de forme, a indiqué un communiqué de l'APN.

La réunion du bureau intervient, selon la même source, une semaine après la clôture de la session de printemps de l'APN, donnant ainsi le signal à la préparation de la session d'automne en approuvant les questions orales et en les transmettant au gouvernement. Le président de l'APN a insisté, lors de cette réunion, sur le rôle fondamental du bureau dans l'activation de l'action de l'Assemblée et l'amélioration de sa prestation.

"Il s'agit de rehausser l'image du député et de mettre en valeur le rôle de l'instance législative dans le domaine de ses compétences", a ajouté M. Ould Khelifa, mettant l'accent sur "la cohésion entre les membres du bureau et les présidents des commissions qui constitue le moteur de l'APN".

Ce lien doit être complémentaire, a-t-il poursuivi, englobant "l'appareil exécutif avec comme objectif l'intérêt général et la promotion de l'action institutionnelle en la hissant au niveau des attentes des citoyens".



Le secteur de la pêche mise sur la formation



Plusieurs responsables du secteur de la pêche et des ressources halieutiques ont annoncé lundi une restructuration du système de formation avec la réalisation de nouvelles infrastructures afin de permettre au secteur de la pêche de relever les défis économiques et technologiques, d'accroître la production et de préserver la richesse halieutique.

Le système de formation fera bientôt l'objet d'une restructuration avec la réalisation de nouvelles infrastructures afin de permettre au secteur de la pêche de relever les défis économiques et technologiques, a précisé le secrétaire général du ministère de tutelle, Mustapha Lagha, lors de la cérémonie de sortie d'une promotion de stagiaires de l'Institut national supérieur de la pêche. Le ministère a, dans ce cadre, prévu la réalisation de centres de sécurité maritime visant à hisser le niveau de la formation aux normes internationales dans ce domaine, a-t-il fait savoir, précisant que le premier centre du genre était en cours de réalisation au niveau de l'Ecole de formation technique des pêcheurs de Cherchell. Deux autres centres sont prévus à Beni Saf, a-t-il ajouté.

Les formations dispensées dans ces centres contribueront à réduire le nombre d'accidents en mer, a estimé l'intervenant.

L'ouverture de filières de la formation professionnelle au niveau des ports de pêche a permis de former 2766 stagiaires dans les différentes spécialités, a précisé la directrice de la formation, de la recherche et de l'orientation au ministère, Mme Nadia Bouhafes.

Les prénoms ont une influence sur les résultats du Bac !



Une récente étude menée par le sociologue Baptiste Coulmont explique les liens entre le patronyme et la célèbre mention "Très Bien" au Bac. Pour l'étude, le sociologue Baptiste Coulmont a eu accès aux données de près de 340 000 élèves passant le Bac, qui se sont prêtés au jeu. Alors quels sont les prénoms de

l'excellence ?

25% des Madeleine, Irène, Côme et Ariane qui ont passé le bac ont reçu la mention "Très bien", note le chercheur. Viennent ensuite les Marie-Anne, Anne-Claire et Gaspard (20% de mentions TB) puis les Violette, Apolline, Iris, Béatrice, Judith, Domitille, Hortense, Fleur, Daphné, Noé, Lara, Henri, Adèle, Rose, Augustin, Astrid et Eléonore (15% de mentions TB).

A l'inverse, aucun Yassine ni Nabil n'ont obtenu pareille mention cette année, alors que seules une ou deux Sandy, Alisson et Sofiane ont décroché la mention TB. Tandis que plus d'un tiers des 140 Yacine et Linda devront passer les épreuves de rattrapage note Slate via le blog du sociologue.

Les prénoms deviennent alors des révélateurs importants des nuances d'instruction qui existent selon les catégories sociales. Les milieux ouvriers et les fils et filles d'immigrés semblent les plus touchés par ce drame. "Plus de 58% [des enfants issus de l'immigration, ndr] ont un père non diplômé et 62% une mère non diplômée, contre 12% et 14% des non immigrés" remarque une étude du Haut conseil à l'intégration.

Un énorme camion percute une station-essence !



Une catastrophe a été évitée de peu dans cette station-essence de l'Ohio. Un camion a percuté à vive allure les pompes et par chance, aucune explosion ou incendie n'ont eu lieu. La semaine dernière, les caméras de surveillance de cette station-essence d'Akron, dans l'Ohio aux Etats-Unis, ont filmé la perte

de contrôle d'un camion, se renversant et percutant les pompes contenant plusieurs centaines de litres de fuel.

Un tel choc aurait pu provoquer un énorme incendie ou une explosion, mais par miracle, rien de tout cela n'a eu lieu. On ose imaginer ce qu'il se serait passé si des personnes s'étaient retrouvées devant les pompes à essence au moment de l'impact... D'ailleurs, les caméras montrent un automobiliste au même endroit quelques instants avant l'accident.

Comme on peut le voir dans la vidéo, les clients de la station, ont accouru rapidement auprès du conducteur pour lui porter secours. Une fois à la hauteur de la cabine, ils vont se rendre compte que le conducteur est en fait une femme et qu'un homme se trouve avec elle dans la cabine, explique The Telegraph.

Evidemment sonnés et choqués, les routiers ont expliqué à la police une fois leurs esprits retrouvés, que les freins du camion avaient lâché, expliquant alors la vitesse folle du véhicule.

D
I
X
I
T

Mourad Medelci

«Il existe de fortes chances de trouver une solution politique à la crise au Mali. Après un examen minutieux, lors de la réunion d'Alger, de la situation prévalant dans ce pays (Mali) ces dernières semaines, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il existe de fortes chances de trouver une solution politique à cette crise soulignant que la solution politique est une conviction maghrébine commune. Le dialogue entre le gouvernement et les parties maliennes est nécessaire. L'Algérie est disposée à accompagner ces efforts pour trouver une solution politique à la crise. Les ministres des AE de l'UMA ont eu lors de leur réunion à Alger des concertations sur nombre de questions importantes dont la situation dans la région du Sahel, notamment la situation au Mali et plus précisément dans nord du Mali»

COMMERCE INFORMEL

Le retour en force

Les lieux publics, rues et ruelles, sont investis, ces derniers jours, par un nombre important de commerçants informels qui proposent toutes sortes de produits aux consommateurs à des prix très abordables comparativement à ceux pratiqués dans les magasins.

PAR AHMED HANICHE

Le phénomène revient en force et à l'approche du mois sacré du Ramadhan, tout est, semble-t-il, bon à vendre, tant la demande enregistre des hausses considérables. La saison estivale favorise aussi la vente de certains produits «saisonniers». Des jeunes installent des étals de fortune et d'autres mettent carrément leur marchandise à même le sol. Peu importe le procédé. Le plus important est d'écouler le maximum possible afin de gagner plus, les marges de bénéfices pour ces commerçants informels étant dérisoires. A la rue Ferhat Bousaad, ex-Meissonnier, des jeunes exposent des vêtements pour femmes, des sous-vêtements pour hommes, des sacs, des couffins, des shorts et même de la poudre anti-insectes ! Sous un soleil de plomb et exposés à la poussière émanant d'une chaussée défoncée, ils tentent d'attirer l'attention des passants en mettant en avant la qualité des produits et surtout les prix. Des

jupes pour femmes à seulement 500 dinars, alors qu'elles coûtent entre 700 et 800 dinars dans les magasins, semblent intéresser plusieurs passantes qui s'arrêtent devant le vendeur, «scrutent» le produit avant d'acheter. Les prix sont irrésistibles. «Il est vrai que l'activité de ces jeunes embarrasse les autres commerçants, mais le consommateur en demeure le premier bénéficiaire», se félicite une femme d'un certain âge qui vient d'acquiescer deux jupes à la fois. Dans cette rue qui enregistre des flux importants de citoyens tout au long de la journée, les commerçants informels trouvent bien leurs comptes. Surtout qu'ils ne sont nullement inquiétés ces derniers temps par les services de sécurité. «L'Etat a enfin compris que nous n'avons pas d'autre choix que d'exercer dans le commerce informel. Les responsables savent qu'ils sont incapables d'assurer des emplois stables et des revenus décents pour les jeunes et ils nous ont, alors, autorisés à travailler en toute sérénité», soulignent ces vendeurs. «Nous survivons grâce à cela, en



le commerce informel devient envahissant

PHOTO WALID

attendant de bénéficier de locaux pour travailler dans les normes. Nous espérons que les promesses ne tarderont à être traduites en faits concrets», ajoutent nos interlocuteurs. La rue Ferhat Bousaad n'est qu'un échantillon qui reflète le «fleurissement» d'un fléau que les services concernés ne sont pas parvenus à éradiquer. Il y a quelques années, on chassait les commerçants informels de tous les coins où ils s'installaient. Mais depuis les émeutes ayant secoué plusieurs wilayas du pays en janvier 2011, les pouvoirs publics ont pris une toute autre attitude. L'activité illégale est devenue ainsi tolérée. Même s'il y avait des discours plus tard qui faisaient

état de la détermination de pouvoirs publics de «déraciner le commerce informel», rien n'a été fait pour l'instant. Si la passivité des autorités se justifie par le fait de vouloir éviter la colère des jeunes, une démarche préventive, c'est toute l'économie du pays qui prend de l'eau. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a évoqué récemment la mainmise des barons de l'informel sur l'économie nationale, rappelant, à la même occasion, la nécessité de prendre des mesures à même de remédier à cette situation des plus préjudiciables. Les discours n'ont pas manqué, mais le concret tarde à voir le jour...

A. H.

LES TAXIS CLANDESTINS

Une prestation illicite en vogue !

PAR HANANE ESSAÏSSI

Malgré les dispositifs mis sur pied en vue de répondre à la demande croissante en matière de transports en commun et son organisation, le phénomène des taxis clandestins prolifère, particulièrement, dans les plus grandes agglomérations de la capitale. Cette tendance tend à s'amplifier depuis l'édification, ces dernières années, de nouveaux quartiers et groupements d'habitations. D'autant plus que ces derniers ne possèdent, pour la plupart aucune station de transport urbain.

Profitant de ces carences, sans se soucier de la réglementation en vigueur, de plus en plus d'automobilistes mettent leurs véhicules particuliers au service des usagers. Ils sont souvent, de jeunes diplômés, des retraités, des employés et fonctionnaires, et des chômeurs à se consacrer à l'activité, pourtant illicite. Mabrouk s'affirme être un des plus anciens «grands destins» (clandestin dans le jargon local) exerçant au niveau du quartier récent des 1000 logement sis à Zéralda. Il nous a confié que cette activité lui a permis de surmonter le malaise financier que sa famille endurait depuis des années. Affirmant que le «service taxi clandestin» est sa principale ressource, il a révélé que les gains récoltés lui ont permis l'acquisition d'un nouvel appartement, qu'il aurait été incapable d'y prétendre si il s'était arrêté à sa vocation initiale, les travaux en bâtiment en l'occurrence. Un autre fraudeur, ex-employé d'administration, nous a indiqué avoir démissionné de son poste pour se consacrer à cette activité dont les revenus demeurent, de loin, plus considérables que son poste administratif. Un jeune diplômé de l'université a, quant à lui, opté pour le taxi clandestin afin de compléter son maigre salaire, qui, a-t-il déploré, ne suffit pas à ses charges familiales. En somme, tout le monde trouve son compte. Puisque de nombreux passagers ont affirmé vouer leur choix au clandestin, du fait, que le service «taxi», ont-ils soutenu, laisse à désirer.

Ceux qu'on appelle les fraudeurs exercent, de nos jours, au vu et au su de tous. Ils n'hésitent plus à transgresser la loi pourvu que leurs journées soient rentabilisées. La prolifération de ce phénomène social, bien que frauduleux mais tout autant lucratif, a été à l'origine de la formation de plusieurs

dizaines de files de véhicules particuliers à l'affût de tout passager vers telle ou telle destination. Au centre-ville d'Alger, le nombre des dites «stations de taxis clandestins» ont carrément envahi les espaces consacrés aux taxis services déclarés. De la place du 1er-Mai, à celle de l'Emir Abdelkader, ou encore à El Biar, Chevalley, Bouzaréah, Ben Aknoun, Dély Ibrahim, Hussein-Dey, en passant par Kouba, El-Harrach et Bab-Ezzouar, ils sont plusieurs centaines de propriétaires de véhicules à avoir opté pour cette activité. Ce créneau, très en vogue actuellement, est devenu pour la plupart le gagne-pain quotidien. Proposant des tarifs plus ou moins négociables, les clandestins offrent à leurs passagers un service presque complet, à un détail près, celui de l'absence de toute garantie ou assurance à bord de leurs véhicules. La conjoncture actuelle a fait également que ces clandestins, dans la quasi-totalité des points de stationnement, s'organisent d'une manière spectaculaire, en matière de tarification et de tours de rôle. En effet, dans la commune de Bachedjerrah, au niveau du quartier La Montagne, les visiteurs sont frappés par des centaines de petites voitures, dont on ne citera pas le nom du constructeur, complètement consacrées au transport de voyageurs. A dix et quinze dinars la place, il faut dire que ce service demeure des plus convoités par ceux qui désirent se déplacer dans les meilleurs délais et avec des tarifs imbattables. Selon les habitants, ce phénomène a permis aux jeunes des quartiers de combler leurs journées de chômage et à en faire un travail rétribué. Certains habitants nous ont révélé, également, qu'un grand nombre de ces véhicules sont, en fait la propriété d'un seul individu, qui se serait procuré plusieurs dizaines de véhicules et recruté de manière illégale plusieurs dizaines de jeunes du quartier en qualité de chauffeurs.

Depuis les premières heures du matin, et jusqu'à des heures tardives, les véhicules se mettent en place, et assurent les déplacements vers toutes les destinations. Un usager, cadre d'administration, nous a révélé avoir souvent recours aux taxis clandestins, car, a-t-il affirmé, «ça facilite les déplacements et ça reste moins cher que les taxis ordinaires». Devant l'inertie des collectivités locales, censées pourtant lutter contre ces formes de fraudes, aucun dispositif ne semble dissuader les fraudeurs, même pas les

contrôles de routine. D'ailleurs, épargnés de toutes taxations sur leurs activités, ce phénomène continue à drainer un grand nombre d'automobilistes, dont le seul but est de gagner le plus, au risque de courir les dangers de l'aléa de l'inconnu. A ce propos, un chauffeur

clandestin, nous a révélé avoir été victime d'une agression à l'arme blanche dont les auteurs étaient des passagers embarqués à destination de la côte algéroise.

H.E.

SOUS LA PLUME

Les "clandos" à la Marutti

PAR SORAYA HAKIM

Marutti par-ci, Marutti par-là, Alger croule sous le poids de ces petites voitures indiennes que le commun des mortels peut s'offrir certes au prix de petits sacrifices vite estompés car très vite rentabilisés par leurs propriétaires qui dament le pion aux chauffeurs de taxis conventionnels.

Eh oui, ces petites Marutti sont le nouveau moyen de transport des Algérois qui, à moindre coût, vous transporte là où vous le désirez sans faire la fine bouche. Ces «clandos» comme on les appelle ont investi un créneau ma foi très porteur qui leur permet de faire bouillir la marmite.

Et puis disons-le, les citoyens en ont assez de ces bus crasseux et des receveurs qui vous entassent comme des sardines. Les usagers préfèrent de loin ces petites voitures neuves dont les sièges sont encore sous cellophane par mesure d'hygiène et pour 20 DA, vous pouvez vous rendre d'une commune à une autre et tout cela tenez-vous bien au nez et à la barbe des services de police qui auparavant traquaient les taxis réglementaires qui opéraient le jumble.

Aujourd'hui, tout est permis, même le

commerce informel a repris ses droits à ses endroits fétiches. Autres temps, autres mœurs. Dans certains quartiers d'Alger, on a fait mieux : les petits vendeurs à la sauvette ont même eu droit à des chapiteaux bien alignés avec une toile de couleur identique donnant un air chic aux ruelles. Eux, que la police chassait sont tout d'un coup bichonnés par les APC qui ne les tolèrent plus mais les intègrent totalement dans le circuit d'un commerce formel tout en restant cependant aux yeux de la loi dans l'illicite.

«Eux, que la police chassait sont tout d'un coup bichonnés par les APC qui ne les tolèrent plus mais les intègrent totalement dans le circuit d'un commerce formel tout en restant cependant aux yeux de la loi dans l'illicite.»



déloyale? Mais qu'en pense surtout Monsieur le Premier ministre qui durant la campagne des législatives de mai dernier avait promis d'enrayer ce fléau qui gangrène le pays.

La plaie est profonde, petits vendeurs à la sauvette, clandestins à la Marutti, petits et grands dealers, somme toute, tout un réseau que tiennent bien en mains les barons de la «Cosa Nostra» d'un nouveau genre.

Les moyens de les combattre existent, c'est davantage la volonté qui manque.

CETTE LOCALITÉ D'ALGER DEVIENT DANGEREUSE LA NUIT

Huit assassinats en quelques mois à Zéralda

Certains disent que c'est tout à fait logique du fait que la commune de Zéralda abrite des cabarets, des hôtels et des boîtes de nuit. Des lieux qui abritent la criminalité. Alors que d'autres pensent que Zéralda est infestée par des gangs, qui s'entretuent souvent pour tenter de prendre des zones ou d'exécuter des meurtres à des fins financières. En six mois, huit assassinats ont été perpétrés dans cette commune. Parmi les personnes assassinées figurent le fils d'un général de la Marine, un jeune chanteur de raï et des gangsters «liquidés» par leurs rivaux.

PAR LOTFI HADJI

Le crime s'installe à Zéralda.

Zéralda, autrefois une commune paisible, même durant la décennie noire où le terrorisme avait épargné cette belle ville côtière. Toutefois, aujourd'hui, les gens évitent de fréquenter les rues de Zéralda une fois la nuit tombée. Pourtant elle est réputée comme étant une commune de tourisme par excellence, où des infrastruc-



Les services de sécurité sont sur les dents dans la lutte contre la criminalité

tures hôtelières importantes y sont implantées. Cependant, il se trouve que la sécurité à Zéralda est devenue une sérieuse question pour ceux qui y résident et ceux qui fréquentent cette localité. La preuve, en six mois huit jeunes personnes avaient trouvé la mort par des coups de poignards portés par leurs assaillants. Le phénomène du gangstérisme est en train de se répandre dans les quartiers de Zéralda. Aujourd'hui, la situation se complique davantage et la menace devient de plus en plus sérieuse et compliquée à la fois. Parmi les personnes assassinées, le fils d'un général. Ici, sur cette affaire, quatre assaillants, appartenant à un gang, armés de sabres et de grands couteaux ont assassiné, il y a quelques mois, un officier de l'armée de l'Air. Les auteurs de ce crime ont volé par la suite le véhicule appartenant à la victime. Transporté en urgence à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, l'officier, fils d'un général de l'armée de l'Air algérienne, a succombé à ses blessures, 24 heures après cet

acte barbare. Suite à ce crime, les gendarmes de la brigade territoriale de Zéralda ont lancé une enquête afin de localiser le gang et de procéder à son démantèlement. D'intenses recherches ont été opérées depuis l'assassinat de cet officier, qui ont permis l'identification de l'ensemble des individus appartenant à ce gang. Ces derniers ont été tous arrêtés par les gendarmes de Zéralda. Le 12 mars dernier, une affaire de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort avait eu lieu à Zéralda. C'était vers 16h30, une jeune personne répondant aux initiales de K.K, 31 ans, a été transférée vers les urgences de l'hôpital de la ville suite à plusieurs coups de couteau portés par son agresseur. Sans profession, demeurant à Zéralda, ce jeune de 31 ans a reçu des blessures graves sur diverses parties du corps à l'aide d'une arme blanche par son assaillant, cela au niveau de l'arrêt de bus de Zéralda, à hauteur de la cité Kouïda, sise à Zéralda. La victime a rendu l'âme des suites de ses blessures. Les recherches entre-

prises par les forces de police avaient permis d'identifier et d'interpeller l'auteur, trouvé sous l'effet de psychotropes et les vêtements tachés de sang. Il s'agit du nommé S.M, 22 ans, étudiant universitaire, demeurant à Zéralda, sur lequel avait été récupérée l'arme incriminée (un grand couteau). Le mis en cause avait reconnu être l'auteur de cet acte, après que la victime ait tenté, selon lui, sous la menace d'une arme blanche (couteau), de lui subtiliser une chaîne en métal jaune et ce, avant qu'il ne réussisse à la désarmer puis la poignarder à l'aide de la même arme, pour prendre la fuite par la suite. Le mis en cause avait été présenté au parquet de céans et écroué. Poursuivons la série des assassinats recensés dans la commune de Zéralda ; cette fois c'est un jeune chanteur de raï, répondant aux initiales de B.A.B, âgé de 28 ans, qui sera, à son tour, la cible d'une bande de malfaiteurs, il y a quelques jours seulement. Ce dernier, de retour à son appartement après avoir animé une soirée au cabaret Nassim de Zéralda a été surpris par les agissements de deux jeunes qu'il a invités dans sa maison. Ces deux derniers, S.A âgé de 22 ans et B.A âgé quant à lui de 21 ans ont exécuté leur plan en assassinant à coups de bâton le chanteur de raï. Avant de prendre la fuite, les deux auteurs de cet assassinat ont pris tous les bijoux, l'argent et d'autres objets de valeur appartenant à la victime. Quatre jours après, le cadavre sans vie de la victime a été découvert par les policiers suite à une alerte donnée par des citoyens. Une enquête a été ouverte par la police judiciaire laquelle, a permis, en l'espace de 24h seulement d'identifier les auteurs de ce crime crapuleux et de procéder à leur arrestation. Ces derniers ont été présentés, il y a trois jours, par devant le procureur de la République du tribunal compétent. L.H.

L'HÉCATOMBE CONTINUE SUR LES ROUTES

26 morts en 48h

Le terrorisme routier sévit toujours malgré les opérations de sensibilisations lancées par les services de sécurité et le ministère des Transports. Durant la période des 8 et 9 juillet passés, 26 personnes ont trouvé la mort dans des accidents routiers, parfois, spectaculaires. En effet, durant la journée du 9 juillet passé, 32 accidents de la circulation routière (11 mortels et 21 corporels), ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers dix sept wilayas du pays. Ils ont engendré le décès de douze personnes, des blessures à vingt et une autres et des dégâts matériels importants à quarante moyens de locomotion impliqués. Un jour avant, soit le 8 juillet dernier, 35 accidents de la circulation routière, 10 mortels et 25 corporels), ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers 20 wilayas du pays. Ils ont engendré le décès de 14 personnes, des blessures à 94 autres et des dégâts matériels importants à 54 moyens de locomotion impliqués. L'accident le plus grave a été celui enregistré à 21 h 30, sur la RN.98, reliant Hennaya à Zenata, au village El-Merazga, commune de Hennaya (Tlemcen). En amorçant un virage dangereux à vive allure, le chauffeur d'un véhicule de marque Peugeot 207, se rendant de Hennaya vers Zenata a perdu le contrôle de son moyen de locomotion qui a percuté un arbre, avant de se renverser. Cet accident a occasionné le décès de quatre passagers et des blessures à un autre qui a été évacué sur l'hôpital de Tlemcen, où sont également déposés les corps des défunts. Par ailleurs, une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Hennaya pour déterminer les causes de cet accident.

L. Hadji

A L'OCCASION D'UNE EXPOSITION À LA SAFEX

La Gendarmerie nationale déploie son dispositif

PAR HANANE ESSAÏSI

Le dernier bilan du commandement de la Gendarmerie nationale, en matière de sécurité routière, fait état de 1659 décès des suites de plus de 12.400 accidents de la circulation. Le nombre de blessés a atteint les 21 363 cas. Ainsi, on aura enregistré une hausse d'une moyenne de 11,5% d'accidents par rapport à cette même période de l'année dernière.

Dans une déclaration faite au *Midi Libre* à l'occasion de la tenue de l'exposition sectorielle sur la mémoire et les réalisations de l'Algérie, le chargé de la communication de la Gendarmerie nationale, le colonel Kerroud Abdelhamid a déploré le fait que le facteur humain demeure la cause majeure des accidents enregistrés jusque-là. Selon ce même responsable, il est question, essentiellement, du non-respect du code de la route et de vitesse exagérée. En vue d'assurer un meilleur contrôle sur les routes algériennes, la Gendarmerie nationale a déployé ses effectifs à niveau de 80% de l'ensemble des réseaux routiers, soit une longueur linéaire globale de 12.000 km. En plus des routes nationales, des chemins de wilaya et communaux, l'autoroute Est-Ouest fait également partie des compétences territoriales de la GN. Avec ses 2.454 unités, la GN est parvenue à couvrir près de 90% du territoire national. Sur la question des équipes mobiles déployées sur les réseaux routiers et les barages fixes de la GN, le colonel Kerroud nous a révélé que ce dispositif ne vise nullement à gêner la circulation, ni à engorger le trafic routier dont se plaignent de nombreux usagers, bien au contraire. Car, a-t-il expliqué, c'est une stratégie visant à créer une ceinture de sécurité au profit des usagers des routes à travers l'ensemble des wilayas qui dépendent de leur compétence territoriale, de la capitale au pays aux zones les plus enclavées. Selon lui, ces dits «barrages de la GN» ont prouvé leur efficacité, entre autres,

en matière de lutte antiterroriste et contre le fléau du trafic de drogue. Ce même chargé de la communication nous a indiqué, également, que plusieurs personnes dangereuses et plusieurs menaces ont pu être neutralisées grâce à ce dispositif. Dans ce même sillage, le colonel Kerroud nous a fait part de son vœu de voir une plus grande compréhension des citoyens, notamment, les automobilistes quant à ce genre d'opérations, qui, a-t-il ajouté, s'inscrivent dans la mission de protéger les citoyens et leurs biens.

La Gendarmerie nationale en 50 ans

En fait, ces journées ouvertes permettent au large public de se rapprocher d'avantage de ce dispositif de sécurité et de s'enquérir sur l'ensemble de ses moyens techniques des plus archaïques aux plus modernes. En fait, cette manifestation a été une occasion pour se remémorer les premiers pas de la Gendarmerie nationale, depuis sa création en 1958. Les visiteurs ont pu d'ailleurs savoir un peu plus sur la constitution de ce corps de sécurité à travers des expositions de photos, d'équipements anciens et des premiers uniformes. Selon le responsable de la communication de la GN, depuis 1962, l'Algérie a dû renforcer ses effectifs pour atteindre les 130 milles gendarmes déployés actuellement à travers toutes ses zones territoriales, alors qu'en 1962, l'on comptait quelques 3000 éléments seulement. Aussi, le nombre d'unités ne dépassait pas les 399 au lendemain du recouvrement de l'indépendance. En 2012, ce nombre s'est vu multiplier à hauteur de 2454 unités. Abdelhamid Kerroud nous a révélé, à ce propos, qu'après la lutte acharnée contre le fléau du terrorisme, durant la décennie noire, la Gendarmerie nationale a retrouvé l'essentiel de sa mission qui, a-t-il expliqué, se traduit par l'action sociale, la lutte contre toutes formes de criminalité, petite et grande, contre le banditisme et la criminalité économique également. Le dispositif exis-

tant, a-t-il affirmé, a permis une meilleure couverture, et une multiplication des actions menées en ce sens. Outre le matériel technique de pointe en matière de télécommunications, de géolocalisation, informatique et les équipements spécialisés dans le cadre des interventions et de défense, marqué par la représentation des sept directions du Commandement de la Gendarmerie nationale, exposés jusqu'au 19 du mois en cours à la SAFEX, les derniers bilans des différentes interventions ont été rendus publics.

La médiation sociale, nouveau fer de lance de la GN

Sur le plan de la protection juvénile, la brigade des mineurs, opérationnelle depuis ces deux dernières années, a fait état de 106 interventions opérées dans la capitale par ses éléments durant le 1er semestre de l'année 2012. Il s'agit, dans l'essentiel, de huit cas de fugues de jeunes filles mineures, qui, selon le chef de la brigade, Jilali Badani, ont fort heureusement pu rejoindre leurs familles après un suivi psychiatrique spécialisé. En 2012, huit brigades de mêmes prérogatives ont pu être créées à travers les quatre coins du pays et espèrent, à en croire les révélations de Jilali Badani, se rapprocher d'avantage de la société, notamment, les différentes associations et les comités de quartiers, en vue de venir en aide aux mineurs en difficulté. D'ailleurs, un accord de partenariat vient d'être signé entre le Commandement de la Gendarmerie nationale et le ministère de la Solidarité dans le cadre de la médiation sociale. Il est à noter, que la journée d'hier a été marquée par un grand flux des visiteurs. Les enfants ont été les plus gâtés, puisqu'ils étaient nombreux à repartir avec des photos souvenirs à côté des chars, des avions militaires, et des véhicules et différents matériels qu'ils découvraient, sans doute pour la première fois. H.E.

COOPÉRATION ALGÉRO-BELGE

Appel à intensifier les relations bilatérales

Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a plaidé pour le renforcement des relations bilatérales avec l'Algérie dans tous les secteurs d'activité économiques. En visite dans notre pays depuis hier dans le cadre d'une visite de travail, à l'invitation de son homologue algérien, le chef de la diplomatie belge a mis l'accent sur la volonté de son pays de « renforcer les relations sur les plans économique, politique et culturel avec l'Algérie ».

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Lors d'une conférence conjointe, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a indiqué que « les relations algéro-belges ont été marquées, ces dernières années, par une coopération intense et de qualité », ajoutant que cette coopération est appelée, durant les prochains mois, à gagner en intensité et diversité. Et à M. Medelci de poursuivre : « Nos relations bilatérales se sont caractérisées par une coopération de qualité qui s'est confirmée au fil du temps et devraient gagner en intensité à la faveur de prochaines visites de membres du gouvernement et d'hommes d'affaires belges pour découvrir le vaste champ d'investissements que représente l'Algérie ». Côté belge, M. Reynders a rappelé la volonté de son pays de diversifier les domaines de la coopération bilatérale, en insistant, entre autres, sur la nécessité, dit-il, « de passer en revue l'évolution des relations de l'Union européenne avec, d'une part l'Algérie, et, d'autre part, toute la région du Maghreb ». Sur ce point, il dira que : « Nous souhaitons que les relations entre l'Algérie et l'Union européenne puissent se renforcer davantage de manière à couvrir tous les secteurs car il y a énormément de choses à faire ensemble ». M. Reynders a fait savoir l'intention de son pays de faire bénéficier notre pays de l'expérience belge acquise dans divers secteurs. « Nous disposons d'une grande expérience en matière de construction des hôpitaux d'où notre volonté de faire bénéficier



Didier Reynders, ministre belge des Affaires étrangères

l'Algérie de l'expertise développée en Belgique », a-t-il affirmé. Il évoquera également le traitement des déchets et l'urbanisation comme domaines qui intéressent particulièrement les investisseurs belges, en plus des énergies renouvelables.

Le marché algérien, en constante évolution, intéresse de plus en plus les investis-

seurs belges, en particulier en ce qui concerne les énergies, les transports, la construction des hôpitaux ou encore la transposition du gaz liquide. Le chef de la diplomatie belge a annoncé la tenue, courant de ce mois-ci, d'un forum économique algéro-belge où il pour discuter du renforcement des relations des

deux pays.

S'agissant des questions d'ordre international, notamment la situation qui prévaut actuellement au Nord-Mali, M. Reynders a estimé que « l'Algérie peut faciliter un processus politique ». L'Algérie, dit-il, qui est le premier partenaire économique de la Belgique en Afrique du Nord, « a un rôle moteur dans la région du Maghreb ».

Les échanges commerciaux, entre les deux pays, a indiqué M. Medelci, ont atteint un (01) milliard de dollars. L'un des secteurs phares qui a connu une évolution est celui des échanges de services qui ont représenté en 2011 plus de 150 millions de dollars, a-t-il ajouté.

M. B.

PORTES OUVERTES SUR L'ACADÉMIE MILITAIRE INTERARMES DE CHERCHELL

Objectif : créer un lien entre l'armée et le citoyen

Des journées "Portes ouvertes sur l'Académie militaire interarmes de Cherchell (AMIA)" à Tipasa ont été inaugurées, hier, en présence des cadres de l'Académie et de nombreux citoyens venus s'informer des missions de cette institution ainsi que des opportunités de formation offertes aux jeunes intéressés par une carrière militaire. Accueillis par le Directeur général adjoint de l'AMIA, le général Bouafia Belkacem, les hôtes de l'académie ont eu un aperçu sur l'histoire et les missions de cette prestigieuse institution militaire qui a formé depuis sa création des milliers de cadres (officiers, sous-officiers, sous-officiers contractuels et autres djounoud).

Dans son allocution d'ouverture prononcée au nom du général Sidene Ali, commandant de l'AMIA, le responsable de l'Académie a indiqué qu'une visite guidée, programmée à l'intention du public jusqu'au 12 juillet, s'inscrit dans le cadre du programme de communication du Commandement des forces terrestres. L'objectif étant, a-t-il dit, de créer des liens entre l'armée et les citoyens en présentant l'Académie qui forme de nombreux cadres de l'ANP dans de nombreux domaines.

Les visiteurs ont eu droit, par la suite, à une visite guidée avec halte au centre culturel où il leur a été présenté un film sur l'histoire de l'Académie et ses différentes missions de formation de cadres de l'armée nationale populaire (ANP). Après la visite de la salle de lecture, de la bibliothèque et de l'exposition de photos relatant les différentes activités officielles de l'Académie (sorties de promotion, organisation de plusieurs compétitions sportives nationales et de championnat), le public s'est intéressé aux ateliers de formation en informatique, qui ont été dotés d'un équipement moderne permettant de suivre une formation de haute qualité, et visité des ateliers de formation aux techniques de guerre et de stratégie militaire. Le public, constitué en majorité de jeunes, curieux d'en savoir davantage sur cette Académie a, aussi, été convié à prendre connaissance de la richesse du fonds muséal de l'Académie constitué de documents et autres photos témoins de l'histoire du pays et des différentes activités de cet établissement.

I. A

Les primes et les indemnités plus importantes

PAR INES AMROUDE

La proportion globale des primes et indemnités dans le salaire brut en Algérie représente 52% dans le secteur public alors qu'elle ne représente que 30% chez le privé, selon un responsable de l'Office national des statistiques (ONS). « Globalement, les primes et indemnités sont plus importantes dans le secteur public puisqu'elles représentent 51,7% du salaire brut, contre 30,1% dans le privé », a indiqué à l'APS le directeur technique chargé des statistiques sociales et des revenus à l'ONS, Youcef Bazizi, qui a supervisé une enquête sur les salaires. La prédominance des primes et indemnités dans le salaire brut se trouve particulièrement chez la catégorie des agents d'exécution (53,9%) et celle des agents de maîtrise 52,6%. Par contre chez les cadres, la part ne représente que 46,6% du salaire brut, a expliqué M. Bazizi, en se référant aux résultats de l'enquête. Dans le secteur privé, la part globale des primes et indemnités, tous personnels confondus, représente 30,1% du salaire brut. Toutefois, chez les cadres cette part n'atteint pas 27%, soit exactement 26,6%, a-t-il relevé. Selon les résultats de l'enquête, la part des primes et indemnités chez les agents d'exécution et les agents de maîtrise dans le secteur privé représentent

respectivement 31,7% et 30,1%. Globalement, les primes et indemnités dans les deux secteurs -public et privé- représentent 37% (du salaire global) et le salaire de base 63%, relève l'enquête réalisée en mai 2010 et qui a touché 934 entreprises, dont 616 publiques et 318 privées nationales de 20 salariés et plus. Les travailleurs de la section de la production et distribution de l'électricité, gaz et eau bénéficient de la part la plus importante des primes et indemnités, soit 52,3% avec 55,4% pour les agents d'exécution, 51,7% pour les agents de maîtrise et 51% pour les cadres. Cette importante part des primes et indemnités dans le salaire brut s'explique, selon M. Bazizi, essentiellement par les primes de risque dont bénéficient ces secteurs à haut risque. Par ailleurs, l'enquête relève que les primes et les indemnités les plus faibles (29,4%) sont repérées dans le secteur du commerce, avec 34,2% pour les agents d'exécution, 31,5% pour les agents de maîtrise et seulement 24% pour les cadres. Par secteur, l'enquête indique que les primes et indemnités dans le secteur public et dans les différentes sections restent plus importantes par rapport au secteur privé. En effet, les industries manufacturières sont classées en tête avec un taux de primes et indemnités de 56,6%,

suivi par les secteurs de la construction (56,4%), transports et communications (54,8%), production et distribution d'électricité, gaz et eau (52,3%) et enfin les industries extractives avec 41,7%. Quant au secteur privé, les primes et indemnités les plus importantes se retrouvent dans les sections des hôtels et restaurants (38,4%), suivis par les transports et communications (38,2%), industries manufacturières (35%) et santé (34,7%). Le taux le plus faible, soit 14,1% des primes et indemnités dans le secteur privé est enregistré dans la section des activités financières, soit 18,9% pour le personnel d'exécution, 14,8% pour les agents de maîtrise et enfin seulement 12% pour les cadres. Les augmentations salariales intervenues en 2010 en Algérie ont permis une évolution des salaires nets mensuels de 7,4% par rapport à 2009. C'est une évolution à mettre en relation avec les augmentations salariales intervenues durant cette année, entre autre la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG) qui est passé de 12.000 DA à 15.000DA.

Par qualification, cette hausse est plus importante (8,6%) pour les agents de maîtrise que pour les cadres (6,3%) et le personnel d'exécution (7,3%), rappelle-t-on.

L'ALGEX ORGANISE UNE FORMATION DE MISE À NIVEAU DE PME 2

Vulgarisation des bonnes pratiques de gestion

L'Agence de promotion du commerce extérieur (Algex) continue de transmettre les techniques de gestion et le savoir-faire aux entrepreneurs et aux opérateurs économiques.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, cette institution étatique de stimulation et d'encouragement pour les exportations hors hydrocarbures indique que, dans le cadre du protocole signé entre l'Algex et le programme de mise à niveau PME 2, des sessions de formation intitulées "Bonnes pratiques de gestion" et "Exporter" sont organisées depuis juin 2012. Selon les responsables de l'Algex, «ces formations ont pour objectif de rappeler les bonnes pratiques qui permettront à votre entreprise de se qualifier pour l'exigence de productivité préalable à l'exportation».

Dans un environnement économique et industriel caractérisé par une rude concurrence et une compétitivité sans merci, les entreprises et les PME algériennes sont contraintes de se mettre à niveau en améliorant leurs capacités de production et la qualité de leurs produits.

Ces deux paramètres sont, donc, indispensables pour garder l'esprit de compétitivité et l'opportunité de conquérir le marché international. Car, seules les entreprises ayant des potentiels à l'exportation sont susceptibles de survivre dans un



contexte de mondialisation dominée par les sociétés multinationales. Les techniques de marketing et management, les méthodes modernes d'exportation et la découverte de nouveaux marchés extérieurs seront dispensés durant ce cycle de formation. Cependant, d'autres sujets seront développés durant cette session de formation, tels que le savoir-faire concernant l'exportation vers la zone de l'Union européenne, la production en sous-traitance internationale, les incoterms et le marketing international. Par ailleurs, les cadres et gestionnaires qui participeront à cette session pourront également s'imprégner des techniques de logistique à l'international et les bonnes pratiques de la prépara-

tion à la participation à une manifestation économique et commerciale internationale. «Les profils des entreprises ciblées et qui peuvent bénéficier de cette formation sont les secteurs tels que l'industrie alimentaire, la mécanique, les industries électrique et électronique, les matériaux de construction, la chimie et la pharmacie» soulignent les responsables de l'Algex.

Précisant que la participation à la formation est gratuite, l'Algex indique, par ailleurs, que les dates exactes de déroulement de ces sessions de formation seront communiquées lorsqu'elles seront fixées avec le programme PME2.

A. A.

LA BANQUE MONDIALE RELÈVE L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE

Amélioration de la croissance et réduction de la pauvreté

La Banque mondiale indique que l'environnement politique pour la croissance et la réduction de la pauvreté s'est amélioré dans un tiers des pays les plus pauvres d'Afrique. Les indicateurs les plus récents dont dispose la Banque mondiale reflètent un contexte stable, voire amélioré dans une majorité de pays. «Le dernier rapport dont dispose la Banque mondiale sur les politiques et institutions en Afrique subsaharienne indique une amélioration du contexte politique dans 13 des pays les plus pauvres de ce continent – un contexte politique plus favorable à la croissance et qui réduit la pauvreté. Les pays concernés sont : les Comores, la République du Congo, la Côte-d'Ivoire, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe, le Sénégal, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. Plus généralement, la plupart des pays africains connaissent un contexte politique stable voire plus favorable au développement. Cette tendance positive est particulièrement importante dans un climat politique globalement plus orageux, notamment dans les pays développés», souligne le communiqué de l'institution de Bretton Woods. Ce rapport est pris en compte dans l'évaluation annuelle que fait la Banque mondiale des politiques et institutions nationales (CPIA). Il note la performance

des pays pauvres et est utilisé depuis 1980 pour décider de l'octroi ou non d'un prêt à taux zéro d'après l'association internationale de développement (le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres de la planète).

Le CPIA étudie 16 indicateurs-clés de développement qui couvrent quatre domaines, à savoir la gestion économique, les réformes structurelles, les politiques d'intégration et d'équité sociales, la gestion du secteur public ainsi que les institutions. Pour chaque indicateur, les pays reçoivent une note de 1 (note la plus basse) à 6 (note la plus élevée). Le score CPIA total reflète la moyenne des 16 indicateurs. « Nous avons craint que l'agitation économique internationale ne freine les réformes entamées dans tous le continent », indique Shanta Devarajan, économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Afrique.

« Mais les responsables politiques africains ont continué à réformer leur pays durant la crise mondiale et certains ont même accéléré le train de réformes dans le but ultime d'améliorer les chances de développement et le bien-être économique de leur population. »

Les scores CPIA varient beaucoup d'un pays à l'autre, à l'instar du Cap Vert qui obtient la note maximale de 4,0 (malgré une baisse de score en 2010 et 2011) et de

l'Erythrée ou du Zimbabwe avec seulement 2,2. Les pays dits « fragiles » et ceux touchés par un conflit dans cette région du monde obtiennent des notes beaucoup plus faibles que les Etats plus solides. Ces notes reflètent les défis auxquels ces pays sont confrontés, notamment en termes de capacité de leur secteur public. Néanmoins, certains d'entre eux progressent rapidement. Trois des pays ayant le plus progressé sont dits « fragiles » ? en l'occurrence les Comores, la Côte-d'Ivoire et le Zimbabwe.

La gestion économique préconise la performance la plus forte

Le rythme auquel les réformes sont conduites varie d'un domaine du CPIA à l'autre. Lorsque les réformes sont profondément politiques, par exemple, ou progressives par nature, elles progressent plutôt lentement et sont en décalage par rapport à d'autres domaines. En Afrique, l'efficacité de la gestion économique entraîne tous les autres domaines. En fait, plusieurs années de politiques macroéconomiques prudentes ont fait rentrer les pays africains dans la crise économique mondiale de 2008-09 avec un retard (politique) permettant d'éviter les chocs externes.

A. A.

NOUREDDINE BOUTERFA
À PROPOS DES PROJETS
ÉLECTRIQUES DU GRAND-SUD

Hâter impérativement le lancement des projets à Adrar

Le président directeur général (PDG) de la Sonelgaz, Nouredine Bouterfa, a souligné la nécessité de hâter le lancement des projets électriques retenus pour cette wilaya, lors d'une réunion en présence des autorités locales.

Bouterfa a appelé les responsables des filiales de l'entreprise Sonelgaz à accélérer le lancement des projets retenus pour la wilaya d'Adrar et trouver les solutions idoines aux perturbations récurrentes de l'alimentation en énergie électrique dans la région.

« Il est nécessaire d'accroître la capacité de production des centrales électriques et leur réhabilitation en vue d'améliorer l'approvisionnement en cette énergie au profit des quartiers et vieux Ksour enclavés », a soutenu le PDG de la Sonelgaz, selon l'APS.

Dans ce contexte, il a indiqué que la wilaya d'Adrar sera renforcée prochainement par quatre générateurs électriques « Turbine à gaz » d'une production globale de plus de 100 Mégawatts prévus pour la prochaine saison estivale.

Bouterfa a relevé dans ce sens que la réalisation de pareilles opérations devra satisfaire la demande sans cesse croissante sur cette énergie à Adrar qui a enregistré une hausse en termes de consommation estimée à plus de 20%.

Durant sa visite de deux jours dans la wilaya d'Adrar, il a procédé à la mise en service d'une centrale électrique dans la commune de Timimoune, et inspecté une autre centrale électrique dans la commune de Tissabit où il a reçu des explications sur le fonctionnement et l'impact de cette station en matière d'amélioration de l'alimentation en énergie électrique dans la wilaya.

Bouterfa s'est rendu ensuite dans la région de Kabertine pour s'enquérir des travaux de réalisation d'un projet d'une centrale électrique à énergie éolienne, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement estimé à 51%, avant d'inspecter la centrale électrique au chef-lieu de la wilaya d'Adrar.

R. E.

HADJ ET OMRA

Air Algérie affrète 3 gros porteurs pour le transport des pèlerins

La compagnie aérienne nationale "Air Algérie" a affrété trois gros porteurs pour le transport des pèlerins dans le cadre des opérations du Hadj, et de la Omra du mois de Ramadhan, a indiqué son PD-G, Mohamed Salah Boulouf.

« La compagnie a affrété un gros porteur pour répondre à la forte demande lors de la saison du Hadj et deux autres gros porteurs pour celle de la Omra du mois de Ramadhan », a-t-il expliqué à l'APS en marge de la signature de deux conventions de sponsoring entre Air Algérie et l'opérateur public de téléphonie mobile « Mobilis », indique l'APS.

Cet affrètement apporte, dit-il, des capacités de plus de 1.000 sièges supplémentaires par jour, ce qui permettra d'appréhender les particularités de la saison estivale et des opérations d'El Omra notamment pendant le mois de Ramadhan.

Les prévisions d'Air Algérie pour la Omra tiennent compte des dates et des séjours demandés par les pèlerins (15, 21 et 30 jours), et de la concentration des vols sur les deux derniers jours du mois de Ramadhan vers et à partir de Djeddah et de Médine. « Pour l'opération Omra-Ramadhan, qui coïncide cette année avec la période de pointe (saison estivale), la compagnie dispose de 51.370 sièges », a-t-il relevé. Concernant les deux conventions signées entre Mobilis et Air Algérie, le président-directeur général de Mobilis, M. Damma Saad, a indiqué qu'elles « sont le fruit d'un partenariat bénéfique entre deux entreprises publiques ». En vertu de la première convention, Mobilis offrira à chaque hadj une puce téléphonique contenant un crédit initial de 1.000 dinars pour lui permettre de communiquer à partir des lieux saints de l'Islam avec les membres de sa famille.

LAGHOUAT, OPÉRATION
DE REVÊTEMENT DE TARTAN

Treize terrains de football ciblés

Des opérations de revêtement en tartan de treize terrains de football, implantés à travers les différentes communes de Laghouat, seront lancées durant le premier semestre de l'année prochaine, a-t-on appris des services de la wilaya.

Susceptibles de promouvoir les conditions de la pratique sportive à la satisfaction des équipes sportives et jeunes de la région, ces structures devront être consolidées par la réception, avant la fin de l'année en cours, d'une opération de couverture en pelouse artificielle du terrain du stade municipal de Kasr El-Hirane, ont précisé les mêmes services.

Des opérations similaires ayant ciblé les stades communaux de Laghouat, Hassi R'mel, Aflou et Tadjmout viennent d'être livrées.

D'autres structures sportives implantées à travers les communes d'El-Kheneg, Hassi Delâa, El-Beïda, Aïn-Madhi, Sidi Mekhlouf, Gueltat Sidi Sâad et El-Ghicha devront bénéficier des opérations similaires, avant d'être généralisées, en perspective de 2014, pour l'ensemble des collectivités de Laghouat.

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Laghouat devra être consolidé par la réalisation prochaine d'une salle omnisports de 500 places au profit de la commune d'El-Kheneg, en plus d'autres structures similaires, d'une capacité chacune de 1.000 places, projetées dans les communes de Laghouat, Aflou et Tadjmout, a-t-on indiqué de même source.

Une subvention de près de 80 millions DA a été consacrée, au titre des budgets primitif et complémentaire pour l'exercice 2012 et sur fonds de wilaya, aux clubs sportifs de Laghouat en prévision d'une meilleure saison sportive 2012-2013.

ORAN, RENTRÉE UNIVERSITAIRE 11.500 nouvelles places pédagogiques

Pas moins de 11.500 nouvelles places pédagogiques sont disponibles dans les deux universités d'Oran pour l'année universitaire 2012-2013, a indiqué, dimanche, le président de la Conférence régionale des universités de l'Ouest.

L'université d'Oran ouvrira 8.500 nouvelles places pédagogiques, alors que l'université Mohamed-Boudiaf des sciences et des technologies (USTO) offrira 3.000 autres à ses nouveaux étudiants, a souligné M. Abdelbaki Benziane en en marge d'une rencontre portant sur l'expertise des offres de formation de l'Ecole normale supérieure d'enseignement technologique d'Oran après son redéploiement en Ecole nationale polytechnique.

L'offre "est satisfaisante" pour accueillir les nouveaux inscrits pour la nouvelle année universitaire 2012-2013, a-t-il soutenu, rappelant que 8.621 lycéens ont décroché cette année leur baccalauréat. Le même responsable a souligné, dans ce contexte, que les universités d'Oran accueilleront "normalement" les nouveaux bacheliers. Il a signalé, toutefois, que des "écarts entre l'offre et la demande" pourront se poser dans les filières à caractère régional et national. A une question relative au sort des étudiants qui ne peuvent plus prétendre à une inscription à l'ex-Ecole normale supérieure d'enseignement technologique (ENSET) d'Oran qui vient d'être érigée en école nationale polytechnique, M. Benziane a déclaré que "les futurs étudiants seront orientés vers les différentes écoles normales supérieures à l'échelle nationale, dont celle de Kouba (Alger) ou encore celle de Constantine".

Dans ce contexte, il a rappelé que le nombre d'inscription à l'ex-ENSET d'Oran s'élevait à 500 étudiants en moyenne par an.

APS

CONSTANTINE, RAMADHAN

Plus de 70 brigades de contrôle mobilisées

La Direction du commerce de la wilaya a mis sur pied pas moins de 72 brigades d'inspection qui auront comme mission le contrôle de l'hygiène et de la qualité durant le mois de Ramadhan

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce programme spécial Ramadhan, qui cible 45.000 commerces répartis à travers les douze communes de la wilaya, a été mis en place pour lutter contre toute forme de spéculation, à l'origine de la flambée injustifiée des prix.

Cette mesure vise à garantir le respect des normes d'hygiène et de la qualité auprès des différentes structures d'accueil et de restauration, les cafétérias, les fast-foods et les marchés des fruits et légumes, notamment

L'opération aura également pour mission d'assainir des espaces occupés illégalement par des commerçants informels et la protection de l'environnement en mettant un terme à ces activités, synonymes de nuisances et de dégradation du milieu environnant, particulièrement pendant cette saison de grandes chaleurs.

Des brigades mixtes seront également constituées par les services de la Santé, de la Sécurité nationale, du Commerce ainsi que des inspecteurs vétérinaires (services agricoles) pour le contrôle des produits sensibles tels les viandes, les poissons et les pâtisseries, afin de protéger la santé du consommateur.

Il s'agit également de veiller au respect des prix des produits de large consommation tels que le lait et le pain, subventionnés par l'Etat, selon la même source,



soulignant que les opérations visant le contrôle des pratiques commerciales et la répression des fraudes dans les marchés à grande fréquentation, en l'occurrence les marchés de Boumezzou et Bettou au centre-ville de Constantine, impliquent une présence accrue et permanente d'agents de contrôle tout au long du mois de jeûne.

Les dispositifs de contrôle seront renforcés parallèlement par l'intensification du réseau des laboratoires et la mise en place des moyens de transport destinés aux services de contrôle, a-t-il précisé, soulig-

nant que ces mesures viennent renforcer celles prises par les Assemblées populaires communales (APC), en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale pour l'éradication des marchés informels.

La Direction du commerce avait organisé le mois dernier une caravane de sensibilisation et d'information sur les intoxications alimentaires qui a sillonné l'ensemble des communes de la wilaya.

B. M.

JIJEL ET EL AOUANA

De l'eau potable h 24

Les villes de Jijel et d'El-Aouana sont alimentées en eau potable h 24, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya.

Des essais industriels et semi-industriels effectués à la station de pompage et de traitement de Kissir (Ouest) ont permis d'assurer une alimentation h 24 au profit de la commune côtière d'El-Aouana et de la majorité des quartiers de la ville de Jijel, a indiqué à l'APS Allel Mezoued, chargé de la communication auprès de l'ADE.

Ces essais, entamés le 25 juin dernier, par le pompage graduel à raison de 25%, 50% et, enfin, 100% de la capacité totale de la station qui est de l'ordre de 100.000 mètres cubes/jour, a précisé la même source.

En l'état actuel, le volume fournit depuis la station de Kissir, située à un jet de pierre du barrage hydraulique éponyme, entre 32.000 et

40.800 mètres cubes/jour, lequel sera rajouté aux 2.000 m3 d'eau potable provenant de la station de traitement d'El-Agrem et de la station de reprise de Tassoust, a expliqué M. Mezoued, précisant que cet ensemble portera le volume total fournit vers le chef-lieu de wilaya à une moyenne de 50.000 mètres cubes/jour. Pour ce qui est de la localité d'El-Aouana, celle-ci reçoit un

volume variant entre 3.700 et 6.900 m3, alors qu'un autre centre de vie mitoyen à cette commune, en l'occurrence Timizert, reçoit un volume variant entre 1.400 et 1.750 m3/jour. Selon l'unité de l'ADE, certains quartiers du chef-lieu de wilaya (Ekete supérieur, 40 ha, Tabet Zrara, Harrathène, Chemaïem, El-Akabi supérieur) ne sont pas concernés par la distribution de

l'eau potable en permanence, mais "le seront après la mise en service" de la seconde ligne Kissir-Jijel et son raccordement aux réservoirs de ces quartiers d'habitation.

Des travaux sont en cours par une entreprise privée au niveau de l'évitement sud de la ville de Jijel pour permettre cet objectif, a précisé l'Algérienne des eaux de Jijel.

APS

OUM EL-BOUAGHI

Une production de 1,9 million de quintaux de céréales réalisée

Une production de 1,9 million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, a été réalisée dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi depuis le lancement de la campagne moissons-battages le 10 juin, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA). Pas moins de 700.000 quintaux de céréales, soit 262.650 quintaux de blé dur, 124.982 quintaux de blé tendre, 44.330 quintaux d'orge et 3.330

quintaux d'avoine, ont été jusqu'à présent collectés par les coopératives des céréales et des légumes secs des communes d'Oum El-Bouaghi et d'Aïn Miila, a précisé la même source. Un taux de 75% de la superficie globale réservée cette année aux céréales a été moissonné à la faveur de la campagne moissons-battages 2011-2012, avec un rendement moyen oscillant entre 12 et 13 quintaux à l'hectare.

APS

A LA VEILLE DU MOIS DE RAMADHAN

Ouverture d'un nouveau marché à Tizi-Ouzou

A quelques jours du mois sacré de Ramadhan, tous les yeux sont braqués sur les marchés des fruits et légumes et plus particulièrement sur les prix qui y sont affichés. Si les prix en question ont connu une baisse sensible ces dernières semaines, il n'en demeure pas moins que l'on s'attend de plus en plus à des augmentations, devenues systématiques à chaque fois que le mois de carême est là.

PAR LOUNES BOUGACI

Les autorités locales de la wilaya de Tizi-Ouzou ont d'ailleurs choisi cette période de l'année pour inaugurer un nouveau marché de proximité de fruits et légumes. Le marché en question a été inauguré avant-hier. Il s'agit du premier marché du genre dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui est d'une capacité de 150 stands.

Ce marché est situé au niveau du carrefour du lieu dit l'Habitat, à l'entrée ouest de la ville des Genêts. A l'occasion de cette inauguration, des décisions d'affectation des cent cinquante stands ont été remises aux bénéficiaires. Ces derniers sont des jeunes qui exerçaient auparavant la même activité dans un cadre informel dans divers endroits, particulièrement dans les quartiers de la ville et de la Nouvelle Ville de Tizi-Ouzou.

Les services de la wilaya précisent que l'opération en question est inscrite dans le cadre de la lutte contre la prolifération du commerce informel et vise à mettre fin aux désagréments occasionnés par l'occupation des trottoirs, l'obstruction des édifices publics et des voies, que la ville de Tizi Ouzou a eu à endurer. L'éradication de ces commerces illicites qui empoisonnaient le cadre de vie dans la capitale du Djurdjura a connu son premier jalon en mai 2011. A maintes reprises, des affrontements ont eu lieu entre les jeunes ven-



deurs délogés et les forces anti-émeutes surtout à la Nouvelle Ville et à la cité des 2000 logements, où était implanté le marché de fruits et légumes informel le plus important.

L'ouverture de ce premier marché de fruits et légumes de proximité n'est qu'une première étape puisqu'elle sera suivie de plusieurs autres au niveau des autres villes de la wilaya, selon la même source.

Jusqu'à-là, le marché le plus important et le plus attractif de la wilaya reste celui de la ville de Drâa Ben Khedda. Situé à l'entrée ouest de la ville des Cigognes ; ce marché draine tous les jours que Dieu fait des milliers d'acheteurs et de clients fidèles. Deux raisons principales expliquent le succès qu'enregistre ce marché : d'abord la fraîcheur des marchandises exposées à la vente. Mais, ce qui constitue la plus grande attraction de ce marché reste les prix très compétitifs proposés par les commerçants qui y exercent.

AIT YAHIA MOUSSA

Des citoyens ferment le siège de l'APC

Depuis trois jours, des citoyens procèdent à la fermeture du siège de l'Assemblée populaire communale d'Aït Yahia Moussa (daïra de Draâ El-Mizan) et ce, en guise de protestation contre l'absence de prise en charge d'une multitude de revendications inhérentes au cadre de vie de la population. Des revendications maintes fois exprimées et réitérées, précise-t-on.

L'action de protestation est menée par les citoyens du village Tifaou, commune d'Aït Yahia Moussa. Ces derniers se sont réunis vendredi dernier et ont opté pour cette action de rue.

«A l'issue de l'assemblée générale des habitants du village Tifaou, tenue vendredi

6 juillet, est prise unanimement la décision de la fermeture du siège de l'Assemblée populaire communale d'Aït Yahia Moussa et du parc communal à compter du 8 juillet 2012 à 7 heures et ce, pour une durée indéterminée, pour dénoncer la non-prise en charge des doléances des habitants du village», lit-on dans un communiqué remis à la presse et signé par la population du village Tifaou. Cette dernière précise que l'action de protestation ne sera levée qu'après la satisfaction des revendications exprimées.

Il est ainsi exigé le revêtement immédiat de la piste servant le village Tifaou et le règlement définitif du problème des

Ces derniers préfèrent en effet engranger des bénéficiaires, non pas en augmentant leurs marges bénéficiaires, mais plutôt en se tablant sur les quantités vendues.

De cette manière, chacun trouve son compte, le client aussi bien que le vendeur. Il est déplorable toutefois de savoir que la culture des marchés hebdomadaires tend à disparaître dans plusieurs communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Plusieurs marchés hebdomadaires qui donnaient rendez-vous chaque fin de semaine à des citoyens qui venaient de partout sont en voie de disparition.

C'est un pan de la culture kabyle qui s'en va ainsi car les marchés hebdomadaires n'étaient pas seulement des endroits d'échanges commerciaux. Ils étaient aussi des lieux de rencontre où la chaleur humaine était tout ce qu'il y avait de plus précieux.

L. B.

ASSOCIATION TAFUNAST IGUJILEN 294 enfants honorés

L'association humanitaire Tafunast Igujilen de la wilaya de Tizi Ouzou a honoré, cette semaine, 294 orphelins ayant enregistré des succès dans leur scolarité. Les enfants en question sont issus des trois paliers d'enseignement : primaire, moyen et secondaire. La cérémonie en question a eu lieu au niveau de la salle de cinéma Le Hoggar de Draâ Ben Khedda. Des cadeaux ont été également remis aux enfants lors de cette rencontre conviviale qui a été empreinte de beaucoup d'émotion. Lors de son intervention, Rania Boudali, présidente de l'association Tafunast Igujilen, a exprimé ses vifs remerciements à l'ensemble de ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette action humanitaire. La présidente de la même association a appelé les élèves qui étaient présents dans la salle à persévérer sur la voie pour qu'ils puissent participer à l'édification de l'avenir de l'Algérie. Après quoi, la place a été laissée à l'animation artistique avec notamment des chants de chorale et la présentation d'une pièce de théâtre par la troupe Tifirelas de la commune de Tizi Rached.

L. B.

4e SALON DE L'ARTISANAT Coup d'envoi, hier, à la Nouvelle Ville

Le coup d'envoi de la quatrième édition du Salon national de l'artisanat a été donné hier matin au niveau de la salle omnisports Said-Tazrouf de la Nouvelle Ville (Tizi Ouzou). Le salon est organisé chaque année par l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou. L'édition de cette année, qui s'étalera jusqu'au 14 du mois en cours, est organisée en partenariat avec la Chambre de l'artisanat et des métiers, l'association culturelle Amusnaw, la Direction de l'éducation de la wilaya et la direction de la jeunesse et des sports.

Le nombre d'artisans qui prendront part à cette activité s'élève à 150 dont 70 viendront des autres wilayas du pays. Au total, 23 wilayas seront représentées. Les organisateurs rappellent que ce salon vise à offrir un espace d'échange des expériences et du savoir-faire, perpétuer les métiers manuels, soutenir les artisans à mieux s'organiser, promouvoir le produit artisanal et, enfin, soutenir la richesse du patrimoine culturel algérien et celui de la région en particulier.

«Ce genre de manifestations locales doit être soutenu et particulièrement encouragé. Les artisans doivent se rencontrer pour échanger les expériences et ainsi, améliorer la qualité du travail, sans toucher à l'originalité de l'objet, même si un meilleur design ferait vendre davantage. C'est l'une des préoccupations de l'APW de Tizi Ouzou et c'est l'un des objectifs recherchés à travers ce salon national de l'artisanat», soulignent les organisateurs qui ajoutent : «Pour promouvoir les produits artisanaux, la réanimation du secteur du tourisme est un préalable et l'APW s'attelle à la mise en place d'une politique touristique». Et d'enchaîner : «Notre vision est que le tourisme solidaire porté par l'activité agricole et artisanale, inscrit dans un plan de développement local durable, sera une source de ressources, d'emploi et d'animation pour la région.

L'expérience acquise par les partenaires impliqués dans les différentes actions de l'assemblée nous ont amené à lancer la formation de compétences à la création de réseaux d'associations, élément vital pour l'organisation d'une gestion participative de la société.»

L. B.

foyers privés depuis plus d'une année d'alimentation en eau potable.

La population demande, par ailleurs, un projet d'assainissement pour le village entier qui sera le résultat d'une étude et qui prendra en charge «l'ensemble des problèmes causés par l'irresponsabilité des services de l'Assemblée populaire communale».

La population exige, en outre, l'ouverture immédiate de la piste agricole. La dernière revendication exprimée est inhérente à l'extension du réseau public d'électricité afin de toucher les foyers qui n'en disposent pas encore.

L. B.

SYRIE, MÉDIATION DE KOFI ANNAN

Le plan soumis aux rebelles

L'émissaire international Kofi Annan a annoncé, lundi, être tombé d'accord avec le président Bachar al-Assad sur une "approche" qu'il soumettra aux rebelles en vue de la fin des violences qui font encore rage en Syrie.

Le médiateur, qui avait reconnu deux jours plus tôt l'échec de son plan de sortie de crise en six points, n'a pas détaillé le contenu de l'accord, tout en précisant qu'il sera soumis aux rebelles engagés dans de violents combats avec l'armée à travers le pays.

Le quotidien syrien proche du pouvoir, *Al-Watan*, a dévoilé lundi que les discussions entre les deux hommes porteront sur le moyen de mettre en œuvre l'idée de transition politique suggérée par M. Annan lui-même, et approuvée par le Groupe d'action sur la Syrie à Genève le 30 juin.

L'idée prévoit la formation d'un gouvernement de transition qui réunit des représentants du pouvoir et de l'opposition, sans mentionner le départ d'Assad. La communauté internationale avait divergé sur l'interprétation de l'accord, Washington estimant qu'il ouvrait la voie à l'ère "post-Assad", tandis que la Russie et la Chine, alliées de Damas, réaffirmaient qu'il revenait aux Syriens de déterminer leur avenir. Le président russe Vladimir Poutine a d'ailleurs souligné de nouveau lundi qu'il prônait une "solution politique pacifique" en Syrie, rejetant "toute ingérence par la force de l'extérieur". Avant même la réunion du M. Annan avec le président syrien contesté, l'opposition a critiqué la visite du médiateur à Damas, estimant que l'échec de sa mission appelait une action internationale urgente "sous le chapitre VII" de la charte de l'Onu qui contraindrait le régime à arrêter la répression.

Des discussions «franches et constructives»

Arrivé la veille à Damas pour sa troisième visite depuis sa prise



de fonctions, le médiateur Annan a affirmé avoir tenu des "discussions très franches et constructives" avec M. Assad, dont le régime tente d'étouffer depuis près de 16 mois une contestation qui s'est militarisée au fil des mois. Répression et combats ont fait plus de 17.000 morts dans le pays, selon une ONG syrienne.

"Nous avons discuté de la nécessité de la fin des violences et des moyens d'y parvenir. Nous nous sommes mis d'accord sur une approche que je vais partager avec l'opposition armée", a indiqué M. Annan à la presse en référence aux rebelles, sans plus de détails.

De son côté, le porte-parole du ministère syrien des Affaires étrangères, Jihad Makdessi, a également qualifié la réunion entre les deux hommes de "constructive", affirmant que la con-

férence de Genève "a été perçue (par MM. Annan et Assad) comme un pas important en vue de faire avancer le processus politique et créé un environnement de dialogue".

L'émissaire, qui avait reconnu samedi l'échec de son plan de sortie de crise en six points, a exprimé, par ailleurs, sa volonté d'en poursuivre l'application "mieux que jusqu'à présent".

L'émissaire avait également une nouvelle fois plaidé samedi pour que l'Iran, qui "a de l'influence" en Syrie et "ne peut pas être ignoré", soit associé à la recherche d'un règlement.

Après sa visite à Damas, M. Annan doit se rendre à Téhéran lundi après-midi, selon les médias iraniens.

Le plan Annan stipule, outre la fin des violences, un dialogue politique, l'acheminement de

l'aide humanitaire vers les zones touchées par les combats, la fin des détentions arbitraires, la liberté de circulation pour les journalistes et la liberté d'association et le droit de manifester pacifiquement.

Les violences sur le terrain, qui ont rendu caduc ce plan, se sont intensifiées paradoxalement depuis l'entrée en vigueur officielle le 12 avril du cessez-le-feu prévu par le plan Annan, avec près de 6.000 morts pour cette seule période, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Lundi, 14 personnes ont été tuées, dont 11 civils dans des bombardements à Idleb (Nord-ouest).

Le régime dit combattre des "groupes terroristes" financés par l'étranger dans le but de semer le chaos dans le pays.

Dimanche, M. Assad a accusé les Etats-Unis d'offrir "une protection et un soutien politique" aux rebelles "pour déstabiliser la Syrie", dans une interview à la télévision publique allemande ARD.

La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton avait, de son côté, appelé à une transition politique en Syrie, pointant du doigt le peu d'efforts du régime vers la paix.

Seule une solution pacifique "peut assurer un règlement à long terme et une situation stable dans la région", a indiqué le président russe, dont le pays a opposé son veto à toute résolution condamnant la répression et continue de livrer des armes au régime.

Moscou a été pressé d'ailleurs par l'un des principaux opposants syrien, Michel Kilo, de contribuer à "la stabilisation de la situation" dans son pays, au cours de pourparlers avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov dans la capitale russe.

La marine syrienne poursuit des manœuvres entamées au cours du week-end, lançant des missiles dans le but de "simuler un scénario de défense en cas d'attaque surprise depuis la mer", a indiqué dimanche l'agence officielle Sana.

Assad accuse les Etats-Unis de soutenir les rebelles

Le président syrien estime que les Américains sont partie prenante dans le conflit et cherchent à "déstabiliser" son pays.

Le président syrien Bachar el-Assad accuse les Etats-Unis de soutenir les bandes rebelles dans son pays pour "déstabiliser" la Syrie, dans une interview à la télévision publique allemande ARD. Les Etats-Unis "sont partie prenante au conflit. Ils offrent une protection et un soutien politique à ces bandes pour déstabiliser la Syrie", affirme Bachar el-Assad.

Selon des extraits écrits de cette interview, réalisée le 5 juillet et qui devait être diffusée dimanche soir, Bachar el-Assad estime que la question de son départ doit être réglée par le peuple syrien. "Un président ne doit pas s'échapper devant les défis et nous faisons face actuellement à un défi national", estime-t-il, ajoutant : "Mais d'un autre côté, on ne peut rester en fonction que si l'on a le soutien populaire."

"Nous ne ferons la porte à quiconque - pays ou responsable - qui souhaite aider à résoudre les problèmes en Syrie, à condition qu'ils soient sérieux et honnêtes", affirme, en outre, Bachar el-Assad.

R. I./Agences

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La CPI condamne Thomas Lubanga à 14 ans de prison



L'ancien chef de milice congolais Thomas Lubanga, reconnu coupable de crimes de guerre dans le nord-est de la République démocratique du Congo, a été condamné mardi 10 juillet à 14 ans de prison par la Cour pénale internationale (CPI).

"Thomas Lubanga est condamné à une peine totale de 14 ans d'emprisonnement", a déclaré le juge Adrian Fulford, lors d'une audience publique à La Haye, en précisant que le temps passé en détention provisoire par celui-ci depuis 2006 serait déduit.

Thomas Lubanga, 51 ans, avait été reconnu coupable le 14 mars d'avoir utilisé des enfants soldats lors de la guerre civile en Ituri en 2002-2003, où les affrontements inter-ethniques et les violences entre milices pour le contrôle des mines d'or, notamment, ont

provoqué la mort de 60.000 personnes depuis 1999, selon des ONG humanitaires. Une peine de 30 ans de prison avait été requise le 13 juin par l'accusation, lors d'une audience publique à La Haye, destinée à entendre les opinions des parties au sujet de la peine devant être infligée à Thomas Lubanga.

Ecroué depuis 2006

Ecroué à La Haye depuis 2006, le fondateur de l'Union des patriotes congolais (UPC) et ex-commandant des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC), la branche militaire de l'UPC, avait plaidé non coupable lors de son procès qui s'était ouvert le 26 janvier 2009 et s'était achevé le 26 août 2011. Il avait assuré, le 13 juin, avoir reçu le jugement de culpabilité "comme un boulet dans la figure".

EGYPTE, MOHAMED MORSI ANNULE LA DISSOLUTION DU PARLEMENT

Le président égyptien défie l'armée

Moins d'une semaine après son intronisation en fanfare par le Conseil suprême des forces armées (CSFA), le nouveau président égyptien, Mohamed Morsi, s'est opposé radicalement, dimanche 8 juillet, à la volonté des militaires. Ceux-ci avaient pourtant pris soin de limiter considérablement ses pouvoirs avant de l'adouer. Mais en annulant par décret la décision prise le 16 juin par le CSFA de dissoudre le Parlement, Mohamed Morsi a redonné de facto aux députés le pouvoir législatif qui leur avait été confisqué par les généraux à la veille du second tour du scrutin présidentiel.

Le chef de l'Etat semblait avoir avalé toutes les couleuvres imaginées par les militaires pour en faire un président fantoche : la dissolution du Parlement dominé par les islamistes le privait d'emblée de tout appui législatif, alors qu'un complément à la déclaration constitutionnelle, émis par les militaires le jour du résultat des élections, le rendait totalement dépendant du CSFA pour toute décision importante. En acceptant de prêter serment le 30 juin devant la Haute Cour constitutionnelle, Mohamed Morsi a laissé croire qu'il reconnaissait la déclaration constitutionnelle qui le privait de ses principales prérogatives, alimentant les soupçons de ceux qui accusaient les Frères d'avoir noué un accord tacite avec les militaires afin de se partager le pouvoir.

Pourtant, ce décret inattendu n'a pas surpris que ceux qui dénonçaient depuis des mois la complaisance des Frères à l'égard des autorités militaires. Elle semble avoir pris de court le Conseil suprême des forces armées lui-même, qui s'est réuni en urgence dimanche 8 juillet, à peine la nouvelle annoncée.

Cet énième rebondissement vient alimenter un feuilleton politico-judiciaire interminable, dont les tenants et les aboutissants sont de moins en moins lisibles.

L'armée s'est réunie en urgence, dimanche, peu après que le président, le Frère musulman Mohamed Morsi, a annulé la dissolution du Parlement. L'armée ne capitule pas. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA), instance militaire toute puissante censée assurer la transition en Egypte dans l'attente d'une nouvelle



Constitution, a tenu une réunion en urgence après l'annulation, dimanche, de la dissolution de l'Assemblée du peuple par le président Mohamed Morsi.

Le CSFA a tenu une "réunion urgente sous la présidence du maréchal Hussein Tantaoui pour examiner les mesures présidentielles", rapporte l'agence officielle Mena. Le président égyptien, Mohamed Morsi, a décidé dimanche de rétablir le Parlement dominé par les islamistes, trois semaines après sa dissolution qui avait permis à l'armée de reprendre à son compte le pouvoir législatif en Egypte.

Il est cependant impossible de savoir

quand les députés pourront de nouveau siéger. La police et l'armée forment un cordon autour de l'Assemblée, rebutant quiconque s'en approche, élus compris, selon le quotidien *le Monde*.

La décision du premier président civil d'Egypte augure d'un bras de fer avec le CSFA, qui s'était attribué mi-juin le pouvoir législatif grâce à une décision de justice dénoncée comme un "coup institutionnel". Le CSFA, dont l'impopularité croît chaque jour, détient également un droit de regard et de veto sur la future Constitution.

R. I./Agence

FRANCE, GÉNOCIDE ARMÉNIEN

Hollande promet un nouveau texte



L'engagement de campagne de François Hollande de proposer une loi pour réprimer la négation du génocide arménien "sera tenu", ont confirmé lundi les services de la présidence, dissipant les doutes créés par les déclarations de Laurent Fabius la semaine dernière.

Le ministre français des Affaires étrangères avait rappelé à l'issue d'une rencontre avec son homologue turc jeudi dernier que la précédente loi avait été invalidée par le

Conseil constitutionnel et qu'un nouveau texte risquerait de subir le même sort.

"La position est très claire, l'engagement sera tenu", indique-t-on à l'Elysée, en admettant, néanmoins, qu'il faudrait tenir compte de la jurisprudence créée par le Conseil constitutionnel.

Le 28 février 2012, saisi par plusieurs députés et sénateurs de tous les groupes, les "Sages" avaient invalidé la loi votée le 23 janvier, estimant qu'elle portait "une atteinte inconstitutionnelle à

l'exercice de la liberté d'expression et de communication". Quelques jours plus tard, Nicolas Sarkozy, alors chef de l'Etat, avait vivement critiqué cette décision et s'était déclaré "déterminé" à faire déposer un nouveau texte sur le même sujet. En visite dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle à Marseille, où vit une importante communauté arménienne, le 14 mars, François Hollande s'était enga-

gé, s'il était élu, à faire déposer un projet de loi visant à pénaliser la négation du génocide arménien. Le conseil de Coordination des organisations arméniennes de France (CCAF) a publié samedi un communiqué annonçant que François Hollande lui avait réaffirmé sa promesse de proposer une loi.

"Le Président de la République a téléphoné ce matin à Franck Papazian (coprésident du CCAF) pour lui confirmer qu'il n'avait pas changé d'avis sur le sujet", peut-on lire dans ce communiqué.

L'élaboration d'une nouvelle loi risque de compliquer les efforts diplomatiques de la France qui s'efforce depuis l'élection de François Hollande de renouer des relations détendues avec Ankara.

La Turquie est, en effet, un partenaire incontournable au Moyen-Orient, notamment sur le dossier syrien.

Après le vote de la loi ensuite invalidée par le Conseil constitutionnel, la Turquie, qui n'a jamais reconnu sa responsabilité dans les massacres d'Arméniens de 1915, avait rappelé son ambassadeur et pris des mesures de représailles.

LIBAN

Un cheikh intégriste défie le Hezbollah

«La politique, comme la nature, a horreur du vide», écrit Michel Touma dans le journal libanais *L'Orient-Le Jour*. Voilà qui illustre bien les trous à boucher dans la politique libanaise en général, et en particulier vis-à-vis de la révolution syrienne.

Ce vide, malgré des positions assez convenues et sans surprises de l'Etat libanais soutenant le régime syrien en place, est en voie d'être comblé par un étrange mouvement que la presse étrangère a décidé d'ignorer. Un mouvement qui fait office de prémices à des changements radicaux sur la région.

Ce mouvement est lancé à Saïda, une ville sunnite du sud du Liban, la ville de la famille Hariri, une ville qui se trouve dans le bastion du Hezbollah, parti que l'on ne présente plus.

Ce mouvement est lancé par le cheikh intégriste Ahmad el-Assir contre les armes du Hezbollah.

Depuis quelques jours, ce dignitaire sunnite bloque avec ses partisans l'une des entrées de la ville dans un sit-in «ouvert et pacifique», jusqu'à ce qu'une solution au problème du statut particulier du Hezbollah et de son arsenal soit mise en route. Voilà qui risque d'être long.

Comme on pouvait s'y attendre, ce mouvement s'est heurté à l'hostilité catégorique de tous les partis libanais, représentés ou non dans le gouvernement.

Rien de surprenant côté Hezbollah et consorts aounistes. Cependant le Courant du futur, parti sunnite mené par Hariri se joint à cette condamnation unanime.

Si ce dernier justifie sa position avec une habile langue de bois – refus de bloquer les routes, respect de la démocratie et du peuple et bla-bla-bla... –, il omet bien évidemment de pointer le caractère de la politique non-avouée de ce mouvement extrémiste et salafiste mené par un jeune cheikh convaincant et toujours souriant. Et le sourire d'un cheikh radical extrémiste, ça n'a pas de prix.

Les phénomènes du type de cheikh Ahmad el-Assir, le monde araboislamique en produit des dizaines depuis des décennies. Le personnage ne manque ni d'intelligence ni de charisme.

Son discours est porteur et son message est d'une simplicité confondante : la révolte face au statut particulier acquis au Liban par le Hezbollah, son arsenal militaire, ses îlots de souveraineté exclusive, son influence grandissante sur l'Etat et la culture de l'illégalité qu'il contribue largement depuis des années à répandre dans le pays.

Bien que le cheikh sunnite ait dérapé à ses débuts avec un discours assez confus sur la population chrétienne, il a opéré quelques ajustements, allant jusqu'à chanter des louanges à l'égard de la présence chrétienne au Liban.

Cette subtile correction lui vaut l'adhésion de certains députés chrétiens qui se jettent dans son feu pour faire office de tout bois et déversent des doses effarantes de sympathie.

Pour ratisser large sur son terrain, il a approché les sunnites modérés du courant du fils Hariri en grattant la corde du père.

R. I.

VERTIGE

Le comprendre et y faire face

Il n'est pas nécessairement facile de faire la différence entre un vertige et un étourdissement. Le vertige est la sensation d'un mouvement circulaire, l'impression que l'on tourne ou que notre environnement tourne autour de nous (comme si on était dans un manège). Par contre, l'étourdissement est l'impression que le plancher est instable et que l'on va tomber (comme si on était debout dans une chaloupe).

Les vertiges peuvent être un des symptômes de plusieurs maladies, mais ils sont habituellement causés par un dommage bénin au niveau de l'oreille interne, là où se trouve le circuit de l'équilibre.

Et dans 80% à 90% des cas, ce dommage résulte de maladies de l'oreille interne.

En général, les vertiges sont soudains, peuvent se répéter plusieurs fois par jour et s'accompagnent de nausées, parfois de vomissements, de pertes d'équilibre et de chutes.

Dans les cas de maladies de l'oreille, une diminution de l'ouïe, une douleur ou des bourdonnements dans l'oreille peuvent aussi se manifester



glycémie, diabète, malnutrition, allergies et troubles cardiaques sont des affections qui peuvent provoquer des vertiges.

Les raisons n'en sont pas très bien connues.

Les maladies de l'oreille

Vertige paroxystique positionnel bénin. Il s'agit de la maladie de l'oreille la plus fréquente.

Ce trouble survient lorsque les liquides qui se trouvent dans les canaux de l'oreille interne et qui font partie du circuit de l'équilibre ne circulent plus correctement à cause d'une pression anormale.

C'est un problème bénin qui se déclenche après certaines activités, comme la plongée sous-marine, les tours en manège, la balançoire, etc.

Infektions virales. La labyrinthite (inflammation du labyrinthe) et la névrite vestibulaire (inflammation du nerf de l'oreille interne) causent en plus de la fièvre et des maux de gorge.

La labyrinthite entraîne parfois une baisse de vision.

Maladie de Ménière. Il s'agit d'une congestion et d'une rétention d'eau au niveau de l'oreille interne.

Cette rare maladie chronique provoque trois principaux symptômes : vertiges répétitifs et importants (jusqu'à une heure) qui arrivent sans que l'on bouge la tête, début de surdité et acouphène (bruit ou bourdonnement dans les oreilles).

Cela peut aussi s'accompagner de nausées et de vomissements.

Les autres causes :

Troubles cérébraux

Accident vasculaire cérébral (AVC), sclérose en plaques, certaines formes d'épilepsie, malformations ou tumeurs au cerveau provoquent une interruption du système électrique qui transmet l'information de l'oreille au cerveau.

Infektions virales (mononucléose, grippe, etc.), rhume, problèmes de tension artérielle, hypo-

Troubles psychologiques

Anxiété, panique, hyperventilation, dépression nerveuse majeure.

Il est probable que les gens ayant des troubles psychologiques perçoivent davantage l'oscillation normale du corps et qu'ils l'interprètent comme un vertige ou un étourdissement.

Médicaments

Sommeil, antidépresseurs, anxiolytiques, médicaments pour l'arthrose semblent affecter le travail du système nerveux autonome (partie du cerveau qui entretient les fonctions vitales de base).

Vieillessement

Les personnes âgées qui ont des problèmes visuels (une vision qui n'est pas claire entraîne une fausse perception de l'environnement) et de l'arthrose cervicale (dégénérescence des articulations) ont souvent des vertiges, accompagnés d'étourdissements et de perte d'équilibre.

Chez ces sujets, les vertiges s'aggravent en cas de consommation d'antihypertenseurs ou d'anti-inflammatoires.

En effet, ces médicaments risquent de causer une baisse de la pression artérielle. De plus, à cause du vieillissement, les antihypertenseurs dérangent particulièrement le système nerveux autonome, tandis que les anti-inflammatoires affectent davantage le circuit de l'équilibre.

Alcool

L'alcool est absorbé dans les liquides du circuit de l'équilibre de l'oreille, ce qui peut entraîner une

pression anormale, d'où les vertiges et les pertes d'équilibre.

Allergies

Même si cela est assez rare, les vertiges peuvent signifier une allergie au pollen, aux poils d'animaux ou à certains aliments.

D'autres symptômes peuvent se manifester : yeux rouges et brûlants, nez qui coule, sensation de lourdeur et de chaleur des oreilles.

Ne pas trop s'inquiéter

Il arrive souvent que des vertiges surviennent subitement et qu'ils disparaissent comme ils sont venus.

S'ils ne sont pas accompagnés d'autres maux, vous n'avez pas à vous inquiéter.

Ralentir le pas. Il est très important de marcher lentement et d'éviter les mouvements brusques au moment des vertiges pour ne pas les aggraver et entraîner des vomissements.

Ralentissez votre pas et, si possible, asseyez-vous ou étendez-vous.

Fermez les yeux, car diminuer les mouvements oculaires aide à maîtriser les vertiges.

Installez-vous dans une position confortable qui vous aidera à diminuer l'anxiété que vous procurez vos vertiges.

Boire de l'eau. Sans qu'on puisse bien l'expliquer, il semble qu'une hydratation insuffisante augmente le nombre et l'intensité des vertiges.

Assurez-vous de boire six à huit verres d'eau par jour.

Si vous avez des nausées, buvez de petites quantités à la fois, pour ne pas trop stimuler l'estomac et vomir.

Se lever lentement. Si vous êtes sujet(te) aux vertiges, apprenez à vous lever lentement.

Par exemple, le matin, demeurez assis quelques instants au bord du

lit, puis redressez-vous doucement. Pratiquer certains exercices.

Si vous éprouvez des vertiges au simple fait de vous lever et de marcher, l'exercice suivant peut vous aider à les maîtriser : quatre ou cinq fois par jour, levez-vous lentement, faites quelques pas et rasseyez-vous dès que les vertiges apparaissent.

Les premières fois, vous ne pourrez peut-être faire que trois ou quatre pas avant d'avoir des vertiges.

Mais graduellement, vous arriverez sans doute à les maîtriser.

Ne pas conduire. Si vous avez eu un vertige passager, il vaut mieux attendre deux ou trois heures avant de conduire pour vous assurer qu'il ne se reproduira pas.

Et si vous souffrez de vertiges réguliers, comme avec une maladie de l'oreille par exemple, demandez l'avis de votre médecin avant de prendre le volant.

Éviter de marcher en terrain instable. C'est évidemment pour prévenir les chutes. Changer quelques habitudes de vie. Diminuez votre consommation de tabac, d'alcool et de caféine (thé, café, boissons gazeuses, chocolat).

Ces stimulants augmentent les épisodes de vertiges. Aussi, diminuez le sel, car il cause de la rétention d'eau, ce qui peut perturber le travail d'équilibre de l'oreille interne. Par conséquent, évitez les aliments très salés.

Adopter des techniques de relaxation. Si c'est votre anxiété qui cause vos vertiges, vous devriez adopter des techniques de relaxation, comme le yoga ou la méditation. Ou apprenez tout simplement à relâcher votre stress en faisant une activité que vous aimez, par exemple.

En cas de grippe

La grippe peut causer des vertiges. Si cela se produit, reposez-vous, prenez du paracétamol et buvez sucré.

Vos vertiges devraient rapidement disparaître.

Attention aux régimes stricts. Les diètes très pauvres en calories (500 calories par jour) entraînent une perte de poids rapide, qui peut s'accompagner de vertiges, d'étourdissements et parfois même d'évanouissements.

Si vous désirez entreprendre un régime, consultez d'abord votre médecin. Garder une bonne forme physique. Cela aide à maintenir l'appareil locomoteur en bon état, à stimuler l'équilibre et à éviter certaines maladies (infections, diabète, etc.).

LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Une histoire sans fin

Développer une nouvelle maladie lors de soins, l'idée est difficilement acceptable. D'autant plus que les infections hospitalières pourraient souvent être évitées.

Les infections nosocomiales, contractées en milieu hospitalier, touchent chaque année plus de 500 000 personnes et font plus de 4 000 morts. Ce problème soulève à chaque fois l'indignation des patients et de leurs familles. Il est, en effet, difficile d'admettre que le séjour dans un établissement de santé, destiné à traiter une maladie ou les conséquences d'un accident, soit à l'origine d'une autre pathologie, parfois plus sévère que la première. Le docteur Jean-Michel Guyot, médecin anesthésiste-réanimateur et hygiéniste, vient de consacrer un livre* à ces infections qu'il ne cesse de combattre. Au travers d'exemples, il analyse les comportements des professionnels de l'hygiène hospitalière, parfois leurs lacunes.

L'auteur d'une étude raconte, par exemple, l'histoire d'une femme de 75 ans, qui souffre d'un léger diabète, d'hypertension artérielle et surtout d'une douloureuse arthrose de la hanche justifiant la pose d'une prothèse. L'intervention se passe au mieux et elle récupère une bonne motricité. Mais deux mois environ après l'opération, elle ressent des douleurs, une fatigue générale et se sent fébrile. Après quelques examens, le diagnostic tombe : infection de la prothèse. Elle doit rester alitée plusieurs semaines avant d'être réopérée, cette fois avec succès.

Fatalité ou erreur médicale ?

Rien dans le comportement de l'équipe chirurgicale ni dans les procédures mises en place dans la clinique concernée ne permet d'expliquer ce type d'accident qui survient, en moyenne, dans 1 à 1,5 % des cas. L'infection ne semble pas due à la contamination du champ opératoire ou à la mauvaise asepsie lors des pansements. L'hypothèse la plus probable est que la patiente était déjà porteuse de la bactérie en cause avant son hospitalisation. Mais nul ne peut savoir comment elle l'a acquise, ni par quel mécanisme cette bactérie a survécu à la préparation préopératoire.

Faut-il pour autant accepter cette fatalité ? La réponse est évidemment non. Reste à en diminuer au maximum la fréquence par une meilleure prise en charge au moment de l'intervention ou grâce à la découverte d'un nouveau matériel de prévention des infections. C'est par exemple le cas avec l'insertion d'antibiotiques dans le ciment utilisé pour sceller la prothèse.

Les patients ont le droit, voire le devoir, de faire des remarques aux professionnels de santé qui ne respectent pas les mesures d'hygiène, notamment un lavage minutieux des mains. Malheureusement, ils n'osent pas en général. Un tort !

TRANSPIRATION EXCESSIVE

Quelles sont les solutions ?

La transpiration excessive des mains, des pieds ou des aisselles peut être gênante ou franchement handicapante. Les personnes concernées sont nombreuses mais la plupart d'entre elles ne trouvent pas d'aide pour améliorer leur situation. Pourtant, les médecins disposent maintenant de traitements efficaces.

La transpiration est produite par les glandes sudorales après stimulation du système nerveux dit «sympathique», c'est une réponse à l'augmentation de la température du corps (chaleur, exercice physique, fièvre) et à l'émotion (dont le stress). Les glandes sudorales qui produisent la transpiration sont particulièrement nombreuses aux paumes des mains, aux plantes des pieds et aux aisselles, où la transpiration est plus importante. L'hyperhidrose indique une production excessive de sueur.

Les causes de l'hyperhidrose sont en général inconnues, on parle alors d'hyperhidrose essentielle ou primitive. L'hyperhidrose est plus rarement la conséquence de maladies endocriniennes ou neurologiques, on parle alors d'hyperhidrose secondaire. La transpiration excessive débute souvent à la puberté, culmine entre 30 et 40 ans puis décroît ensuite avec l'âge. Elle est généralement intermittente et majorée par le stress, ce qui favorise l'installation d'un cercle vicieux : la transpiration excessive des mains ou des aisselles étant embarrassante, elle génère du stress, ce qui la majore.

Un problème médical et handicapant

La sudation (transpiration) excessive est un problème médical qui peut perturber la vie des personnes qui en sont les victimes. Au niveau des aisselles, les vêtements humides se décolorent et les tissus se détériorent. Au niveau des pieds, elle favorise la prolifération de mycoses et de bactéries, et accélère la détérioration des chaussures. L'hyperhidrose des mains est la plus invalidante, car elle est à l'origine d'une gêne sociale : on redoute de serrer les mains ou de toucher des papiers, sans parler de la mauvaise odeur.

Comment remédier

Les déodorants au chlorure d'aluminium ce sont des produits qui sont commercialisés sous les noms de détranspirant, antitranspirant, déodorant de longue durée, sous forme de liquide, de crème ou de gel qui contiennent aussi de l'acide salicylique. Ils sont efficaces en cas de transpiration modérée, mais



impuissants pour les hyperhidroses majeures. Le chlorure d'aluminium qu'ils contiennent est irritant, ils doivent être utilisés sur des aisselles bien sèches et leur application doit être suspendue quelques jours en cas de brûlures ou d'irritations, ou d'épilation. Des préparations à concentrations élevées de chlorure d'aluminium associé à l'acide salicylique sont prescrites par certains dermatologues.

L'ionophorèse

Il s'agit d'un traitement de seconde intention pour les hyperhidroses des mains et des pieds. Il utilise le courant électrique continu à des fins thérapeutiques. Les mains et/ou

ailleurs, la réalisation du traitement est délicate et nécessite un apprentissage pour éviter les complications (brûlures).

Le botox

Le botox (toxine botulique) est un traitement rapide, sans danger et très efficace de la transpiration excessive des aisselles, des mains ou du front lorsque ceux-ci ne répondent pas au chlorure d'aluminium. Il a l'inconvénient d'être cher et présente certaines contre-indications (myasthénie, sclérose latérale amyotrophique, prise d'antibiotiques aminosides, femmes enceintes ou qui allaitent). Le botox est injecté en très petites quantités dans la peau à traiter. L'aiguille étant extrêmement fine et la piqûre superficielle, ces injections sont peu douloureuses au niveau des aisselles mais nécessitent une anesthésie au niveau des mains. L'effet apparaît deux jours après les injections puis augmente pour atteindre son maximum après deux semaines.

La durée d'action varie en fonction de chaque patient, de la concentration de toxine et de la dose totale injectée. Mais en moyenne, ce traitement suspend la transpiration chez 96% des personnes pendant une durée de 7 mois. Les injections doivent être répétées à intervalles réguliers car il s'agit seulement d'un traitement suspensif. Les interventions chirurgicales de l'excision des glandes sudorales des aisselles est efficace pour la

transpiration excessive invalidante des aisselles qui ne répondent pas aux autres traitements. Le chirurgien retire une large portion de la peau des aisselles, et donc aussi les glandes qui produisent la sueur. Une large cicatrice en Z persiste ensuite définitivement. La sympsectomie endoscopique transthoracique est réservée aux hyperhidroses très invalidantes des mains, qui résistent aux autres traitements, elle consiste en la ligature ou la section de racines nerveuses du système "sympathique". Les résultats sont permanents, mais il existe des complications (inhérentes à la chirurgie et à l'anesthésie) et des effets secondaires (hyperhidrose compensatrice au niveau du thorax, du dos, des cuisses et parfois du visage). L'hyperhidrose compensatrice peut être légère ou très invalidante.

Comment traiter l'hyperhidrose généralisée ?

En fonction des zones où prédomine la transpiration excessive, les traitements des hyperhidroses localisées sont couplés à un traitement par voie orale

En conclusion, il existe différentes solutions permettant de remédier à une transpiration excessive localisée ou généralisée. Il ne faut donc pas hésiter à consulter son médecin traitant ou un dermatologue pour envisager les solutions les mieux adaptées au cas par cas.

In E Santé

FÉCONDEMENT IN VITRO

Arrêter le café c'est multiplier par 2 les chances de réussite

Il y a quelques jours, les spécialistes de la reproduction et de l'embryologie, réunis en congrès à Istanbul, dressaient un bilan particulièrement positif des avancées de la fécondation in vitro. Ainsi, depuis 1978, date de la naissance de Louise Brown, le premier "bébé-éprouvette" comme on l'appelait alors, 5 millions de bébés sont nés dans le monde à la suite d'une fécondation in vitro.

Au cours de ce même congrès annuel de l'European Society of Human Reproduction and Embryology, une nouvelle étude menée par des chercheurs de la Fertility Clinic de l'Université de l'hôpital d'Aarhus au

Danemark, a été présentée aux spécialistes de la reproduction. Cette étude, réalisée auprès de 4.000 femmes, portait sur l'éventuelle influence de la consommation de café sur les femmes en début de traitement de fécondation in vitro, et en début de chaque cycle.

"Même si les effets de la consommation de café sur les taux de grossesse par FIV ne nous ont pas étonnés, nous avons été surpris par la magnitude de ces effets", a expliqué le professeur Kesmodel.

L'étude montre, en effet, que les femmes qui buvaient au moins cinq tasses de café par jour en début de traitement de Fécondation In

Vitro (FIV) réduisaient leurs chances de réussir celle-ci de 50%. En revanche, aucun effet n'a été observé chez les sujets dont la consommation de café était inférieure à cinq tasses quotidiennes.

La plupart des spécialistes tombent d'accord sur le fait qu'une consommation modérée de caféine — moins de 300 mg par jour, soit environ 450 ml de café — n'interfère pas avec la fécondité féminine. Une autre étude a cependant montré que la consommation de 200 mg ou plus de caféine par jour accroissait le risque de fausse couche.

In Top Santé

Filmographie de Jean Asselmeyer

Depuis 1998 les œuvres les plus récentes :

La bataille de la production, ou comment réaliser aujourd'hui un documentaire de création engagé - 1998, 52 minutes, coproduit avec l'Université Paris 7 et les productions « Lapilli films Toulouse »

Différents sujets pour le magazine Métropolis sur ARTE : Rachid Koraïchi - 1999 René Vautier - 1999

L'orgue à Feu à la Réunion : de la musique avec du feu Michel Moglia juillet - 2000

Les trésors de la collection Rau au Musée du Luxembourg - novembre 2000

(Également réalisation d'une cassette en trois langues pour le Sénat.)

Harold Pinter - diffusion 10 et 11 février 2001

Présence Africaine (les africains à la Biennale de Venise) - juin 2001

Nous aussi nous aimons la vie Mahmoud Darwich poète palestinien - mars 2002

« Artistes pour la liberté » - septembre 2002

Pierre Bourdieu photographe, avec Mohamed Harbi, historien algérien - mars 2003

Amine Kouider et l'Opéra d'Alger - juillet 2004

Différentes interviews réalisées pour une soirée Thema sur l'Algérie Arte - printemps 2001

Sujets pour ARTE INFO : 2003

L'entrée au répertoire de la Comédie française de l'œuvre de Kateb Yacine

La chanteuse Sapho en concert avec l'orchestre de Nazareth

Réalisation d'un DVD sur l'exposition « Modigliani, l'ange au visage triste » Musée du Luxembourg janvier 2003, pour le Sénat.

« Regards d'en face » : série de portraits de gens de culture à Alger, 52 minutes coproduction : ARTE, TV5, ENTV, On Lines Productions

Diffusion : 11 décembre 2003 TV5 Monde, ARTE 2004

Jean Jacques Deluz, Alger leçon d'architecture - Arte, janvier 2005

Djamel Allam - juillet 2005, ARTE « Ils ont choisi l'Algérie » - juin 2007, 55 minutes, BL Prod Alger, Les Films d'ici >Paris, ENTV

Programme des séances du film

- Cinémathèque Alger
10 juillet 2012 à 18H00 - séance débat en présence du réalisateur

- Cinémathèque Alger
11 juillet 2012 à 11H00 : conférence de presse avec le réalisateur

- Cinémathèque Oran
12 juillet 2012 à 17H30 : séance-débat en présence du réalisateur

- Cinémathèque de Tlemcen
14 juillet 2012 à 17H00 : séance-débat en présence du réalisateur

- Cinémathèque Sidi Bel Abbes

15 juillet 2012 à 17h00 : séance-débat en présence du réalisateur

- Cinémathèque Bejaia
17 juillet 2012 à 17H00 - Bejaia - séance-débat en présence du réalisateur

EN TOURNÉE À TRAVERS LES SALLES DE LA CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE.

Ils ont rejoint le Front

Dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance nationale, la Cinémathèque Algérienne organise, le mardi 10 juillet 2012 à 18H00 à la Cinémathèque d'Alger, une séance de projection-débat autour du film documentaire *Ils ont rejoint le Front*, réalisé par Jean Asselmeyer en présence du réalisateur qui animera un débat à cette occasion. Le cinéaste Jean Asselmeyer, invité à l'occasion de cette projection effectuera par la suite une tournée à travers les salles de répertoire de la Cinémathèque algérienne afin de présenter son dernier film et animera des débats lors de cette tournée. Cette tournée s'achèvera le 17 juillet à Bejaia.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La moudjahida Annie Steiner, Felix Colozzi, Pierre Chaulet et Roberto Muniz nous expliquent à travers ce documentaire ce qui les a amenés à se solidariser avec le combat du peuple algérien pour arracher son indépendance sous le joug colonial et risquer de perdre leur liberté et leur vie.

Ces quatre grands témoins qui vivent toujours en Algérie, nous montrent ce qu'a été réellement cette colonisation, qu'ils ont, eux, perçue comme l'oppression d'un peuple par un autre.

« Mon précédent film *Ils ont choisi l'Algérie* était essentiellement consacré à des personnes qui vivaient en Algérie au moment de la guerre de Libération. Je me propose ici de poursuivre cette thématique afin de présenter d'autres personnes qui, venues d'ailleurs, ont décidé de s'associer au formidable effort du peuple algérien dans sa lutte pour son indépendance », annonce le



réalisateur, Jean Asselmeyer.

Dans l'une de ses interventions, le réalisateur avait souligné qu'« un article du Monde diplomatique avait consacré une double page à la thématique de ceux qui sont restés, prouvant là aussi un intérêt pour ces personnes auxquelles il est temps de rendre hommage. Certains figurent déjà dans mon film ».

Aujourd'hui, celles et ceux qui sont devenus des Algériens d'origine européenne ou autre, peuvent contribuer significativement, et la plupart le font avec conviction à l'élaboration d'un espace méditerranéen fraternel et solidaire. Une mer qui unit et non un gouffre qui sépare les peuples. Un espace où les cultures s'échangent, sans que l'une domine ou encore moins assimile l'autre.

« Ces personnes, celles présentées dans mon précédent film et celles présentées dans celui-ci, sont des relais vivants entre des peuples qui se sont affrontés par le passé, loin des nostalgiques d'un passé tragique, elles font parti du camp de ceux qui, en ces temps de crises, variées, multi-formes investissent dans l'espoir et prennent le risque de gagner une société plus

humaine, sur les deux rives », conclut Jean Asselmeyer.

Après une formation pratique de deux ans à la télévision de la Bayerische Rundfunk à Munich, où il collabore à de nombreux téléfilms et sujets d'informations, il se lie avec le jeune cinéma allemand en particulier Fassbinder, Alexander Kluge, et Volker Schlöndorff, Jean Asselmeyer collabore à de nombreux téléfilms. Il réalise, en 1998 un premier documentaire : *La Bataille de la production*, suivi de *Regards d'en face* (2003) et de *Ils ont choisi l'Algérie* en 2007.

Son premier film a été diffusé en France : *De qui dépend que l'oppression demeure* coréalisé avec Pierre-André Boutang en 1975.

Il a à son actif plusieurs publications, en particulier sur l'Allemagne dans la revue *Les Temps Modernes* « *Le Nouvel Observateur*, *Le Monde diplomatique*.

Cofondateur à Munich des éditions Trikont-Verlag...

Il est fondateur de la première télévision associative autorisée à émettre en France « Ondes sans Frontières » (OSF).

5^E ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DIWAN

Entre authenticité et métissage

Un voyage dans l'univers de la musique diwan authentique et à travers les musiques du monde a été présenté lundi à Alger par le groupe marocain Ouled el hal et un collectif de musiciens de différents pays mené par le musicien français Titi Robin.

Entrant dans le cadre de la cinquième édition du Festival culturel international de musique diwan, cette soirée qui a réuni des musiques géographiquement très éloignées était dédiée à l'authenticité et au métissage.

Faisant une entrée sous forme de procession, tambours battant, le groupe marocain Ouled el hal (enfants de la transe) d'Essaouira (ouest du Maroc), la ville mythique des gnawa, entame son spectacle par une danse typique des gnawa soutenue par des qraqeb et des tambours et relevée par les costumes des danseurs.

Durant leur tour de scène, les musiciens ont passé en revue les morceaux les plus connus du répertoire diwan marocain mené par le jeu de gumbri fluide et puissant de Sami Boumazough, lauréat du concours

jeunes talents du festival d'Essaouira en 2008.

Basé sur l'interactivité avec le public et la danse, le spectacle du diwan marocain, pourtant très prisé en Algérie n'a pas eu l'effet escompté sur un public inerte et moyennement nombreux par rapport aux éditions précédentes.

Après le diwan traditionnel marocain, la seconde partie du spectacle est dédiée à l'une des expériences les plus réussies du métissage musical intitulée *Les rives* et menée par le musicien et compositeur français Titi Robin.

Le projet présenté à Alger est le fruit de trois albums différents que Titi Robin a enregistré en Inde, en Turquie et au Maroc en collaboration avec des musiciens de chaque pays, dans le but de créer un univers musical à part entière en naviguant entre les musiques tziganes, occidentales, indienne, turques et maghrébines.

Sur scène Titi Robin, qui joue de la guitare, du luth et du bouzouk, est accompagné d'un des plus grands joueurs de sarangi (vièle rustique indienne) Murad Ali

Khan, du maître du kaval (flûte) populaire turc, Sinan Celik, du percussionniste brésilien Nascimento et du jeune Marocain Mehdi au gumbri et au chant. En rassemblant tous ces musiciens qui ont participé au projet *Les rives*, Titi Robin a fait voyager le public d'Alger avec des compositions qui allient le mysticisme de la musique indienne à la jovialité des musiques grecques et tziganes avec une pointe de mélancolie turque et d'incantations gnawa.

Un réel voyage musical selon le public qui très vite a adhéré à ce nouveau genre qualifié par les spectateurs de « psychédélique » ou « envoûtant » et complètement différents des fusions habituelles.

La cinquième édition du Festival culturel international de musique diwan se poursuit jusqu'au 14 juillet avec des concerts tous les soirs au théâtre de verdure Said Mekbel et des conférences autour des thèmes de la transe et de la musique diwan prévues à partir du 11 juillet au cercle Frantz Fanon de Ryadh el feth.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



ABUS DE CONFIANCE

Disparition d'un passeport

Mokhtar, 42 ans, ouvrit sa serviette et tendit le précieux document que lui avait réclamé Samir, le gérant de cette agence de tourisme et de voyages ayant pignon sur rue et qui se targuait de pouvoir procurer à ses clients le visa pour n'importe quelle destination.

- Voici, mon passeport, M. Salim...
- Ah ! Le fameux passeport biométrique... Il est biométrique, n'est-ce pas ?

- Je ne sais pas. Tout ce que je sais c'est qu'il m'a pris un temps fou.

- Mais enfin, vous l'avez et c'est le principal.

- Le principal c'est que j'obtienne tous les documents nécessaires pour partir en Chine.

- Maintenant que vous m'avez remis votre dossier et votre passeport...

- ...Et surtout maintenant que je vous ai remis une coquette somme représentant le montant du billet d'avion...

- Euh...Oui...c'est vrai...mais l'argent que vous m'avez remis n'est pas pour moi. Il représente le montant du billet ainsi que les frais d'obtention du visa...

- Aya, Si Samir, ne vous énervez pas ; c'était juste pour vous taquiner... Je vous jure...C'est parce que je vous trouve très sympathique que je me suis permis cette petite plaisanterie.

- Merci pour votre compliment. Pour revenir à votre visa et votre billet, revenez dans une semaine... Non pas une semaine... Revenez dans dix jours et vous trouverez tout prêt. Il ne vous restera plus qu'à vous rendre à l'aéroport avec votre petite valise d'homme d'affaires algérien partant à la conquête de l'Empire chinois.

Deux semaines plus tard, Mokhtar retourna à l'agence de voyage, convaincu d'y trouver les documents qui lui permettraient d'effectuer son voyage. Mais quelle ne fut sa surprise lorsque, il n'eut droit qu'à la mine déconfitée et désolée du gérant



- Ah ! Ce n'est pas encore prêt, Si Mokhtar.

- C'est donc si long que ça d'obtenir un visa même pour se rendre en Chine ?

- Mais bien sûr... Il y a de plus en plus de gens qui y vont. Surtout depuis qu'Air Algérie a ouvert une ligne directe jusqu'à Pékin.

Une dizaine d'autres jours s'était écoulée et les papiers n'étaient toujours pas prêts. Cette fois-ci, Mokhtar s'emporta et demanda à récupérer son passeport et son argent.

Et là il obtint une réponse qui le stupéfia : - Votre argent, je peux vous le donner sans problème mais votre passeport, il va falloir attendre un peu.

- Pourquoi ? Parce qu'il est à l'ambassade de Chine ?

- Oui...

- Eh bien, on va le récupérer. Je suppose que si le visa n'est pas encore prêt, les employés de l'ambassade seront heureux de nous le rendre ; ça leur fera un travail en moins.

- Euh...oui, peut-être...Mais vous ne pensez pas qu'il faut encore patienter un peu ?

- Non, j'ai assez patienté...Venez avec

moi, nous allons le récupérer ce foutu passeport...

- Un moment M. Mokhtar... Je vais d'abord téléphoner.

- D'accord.

Le gérant de l'agence composa un numéro avec son téléphone mobile et Mokhtar l'entendit dire :

- «Alors Aissa, c'est prêt ? Ah ! Bon ? ...Et pourquoi ? ...Comment

? ...Oh !mais ce n'est pas vrai ? Tu plaisantes ?...Tu parles sérieusement ?... Tu nous as mis dans de sales draps, Aissa... Ne dis pas Allah Ghaleb ! Dieu n'a rien à voir dans ce qui vient d'arriver... Et comment je vais faire maintenant ?... »

Pendant qu'il parlait Mokhtar tremblait comme une feuille morte. Et lorsque le gérant eut fermé son portable, il lui demanda d'une voix haletante, hachée par l'inquiétude :

- Wach kayène ? Mon dossier a été confié à Interpol ou quoi ?

- Oh ! Non...On l'a juste... égaré ...

- Quoi ? Ah ! Finalement ces Chinois sont désordonnés comme nous.

Raison de plus d'aller les voir pour récupérer...

- M. Mokhtar, aller à l'ambassade de Chine ne servira à rien...

- Pourquoi ?

- Ce n'est pas là que votre passeport a été égaré.

- Où alors ? A l'ambassade du Canada ? D'Australie ? Du Congo ?

- Il a été égaré par un de mes confrères à qui je l'ai confié...

- Il a été égaré par un de vos confrères ? Vous voulez dire une autre agence de voyages ? Mais qu'est-ce que c'est que cette salade ?

- Lorsque je suis débordé, il m'arrive de m'adresser à ce confrère. Et puis, lui, il a plus d'expérience que moi.

- Assez parlé... allons récupérer mon passeport... D'abord rendez-moi, mon argent.

- Votre argent ? Euh... Pour votre argent, il va falloir que j'aille à ma banque... je n'ai pas de liquidités sur moi.

- Bon, d'accord, récupérons d'abord mon passeport puis nous verrons pour l'argent...

Les deux hommes se rendirent auprès d'une agence de voyages sise à Said Hamdine. Là, Mokhtar eut un aperçu du bricolage spectaculaire dans lequel activent certaines agences qui promettent aux clients monts et merveilles pour ensuite les entraîner dans d'interminables et angoissantes tracasseries au bout desquelles ils n'obtiennent rien.

Mokhtar après avoir bien réfléchi déposa plainte contre l'agence de voyage auprès de laquelle il avait déposé son dossier.

Il y a une semaine, Mokhtar et l'agent de voyages s'étaient retrouvés au tribunal de Bir Mourad Rais.

Après avoir écouté les deux parties, le président du tribunal s'est tenu la tête et a reporté le procès à une autre date. Il s'était sans doute rappelé les cas de tous les pauvres citoyens qui avaient été malmenés par un corps de métier qui peine à se professionnaliser.

K. A.

PYROMANIE

Il incendie le domicile de ses beaux-parents (1re partie)

Lorsque Tayeb, originaire de Biskra, était arrivé à Alger en 1982 pour chercher du travail, il avait tout juste 30 ans. Après deux jours d'investigations, il avait pu trouver du travail dans un magasin de quincaillerie du côté de Birtouta qui était alors une simple bourgade. Après une semaine de travail au cours de laquelle il s'avéra efficace et digne de confiance, son patron lui donna une pièce dans la villa qu'il était en train de construire. Après une année de dur labeur, Tayeb avait gagné la confiance de son patron au point où celui-ci lui avait proposé d'épouser sa fille. Celui-ci accepta surtout que Kheira n'était pas trop mal. Il lui avait alors octroyé un appartement se trouvant au premier étage de sa villa qui en comp-

tait trois.

Le temps est passé. En 2011, Tayeb a 59 ans. Il a trois fils âgés de 20, 25 et 27 ans. Il n'est plus le jeune homme fauché des années 1980. Son beau-père est toujours en vie mais ne travaille plus. Quand il sort de chez lui, c'est juste pour jeter un coup d'œil à un de ses magasins se trouvant au rez-de-chaussée de sa villa ou pour se rendre à la mosquée.

Tayeb avait fini par comprendre qu'en réalité, il ne possédait rien puisque tout était encore au nom de son beau-père et des frères de sa femme. Tant que son beau-père était vivant, il ne risquait rien, mais quand il ne serait plus là, lui, sa femme et ses enfants pourraient se retrouver à la rue. C'est pourquoi un soir il

avait dit à sa femme, âgée de 55 ans :

- Je crois qu'il est temps que je retourne chez moi. Nous avons des terres que personne ne travaille. J'en vendrai quelques-unes et je construirai une maison. Tu viendras avec moi n'est-ce pas, Kheira ?

Sa femme le regarda de travers :

- Ecoute Tayeb, si tu veux que toi et moi finissions nos jours tranquillement, ne répète jamais ce que tu viens de dire ! jamais je n'irai vivre à Biskra ! Non, mais tu es malade ? Je vais laisser Alger, avec sa mer et ses forêts pour finir mes derniers jours dans le désert ? C'est ce que tu me souhaites après toutes les joies que je t'ai données ?

K. A. (à suivre...)

HANDBALL- CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

Les Verts depuis hier en stage à Staoueli

La sélection algérienne de handball messieurs a entamé hier à Alger, à Staoueli plus exactement sa série de stages en vue de la 23e édition du championnat du monde, prévu du 11 au 28 février prochain en Espagne.

PAR MOURAD SALHI

Cinq stages de préparations dont deux à l'étranger sont au programme de la sélection algérienne de handball sous la houlette de l'entraîneur Salah Boučekriou. Pour cette reprise du service, le coach national veut profiter de l'arrêt du championnat national pour recharger les batteries. Après quelques jours de repos, les coéquipiers de Abdelmalek Slahdji se sont remis hier au travail. Pour ce premier regroupement, le premier responsable technique a fait appel à 14 joueurs locaux et un seul évoluant en Tunisie à l'ES Sahel, Berriah Abderrahim. La fédération algérienne de handball a précisé que le reste des joueurs professionnels arriveront au fur et mesure. Le staff technique à sa tête Salah Boučekriou a prévu plusieurs regroupements en Algérie et à l'étranger qui seront ponctués, comme d'habitude, par des joutes amicales. Après ce premier stage qui prendra fin demain jeudi, les camarades de Samir Kerbouche enchaîneront directement avec un second regroupement bloqué à partir du 14 juillet toujours à Staoueli. Ce stage qui s'étalera jusqu'au 28 juillet, sera suivi d'un troisième stage du 1e au 11 août prochain à l'étranger. Après un repos d'une dizaine de jours, la sélection algérienne reprendra le chemin de l'entraînement à partir du 26 août jusqu'au 30 du même mois avant de se rendre à l'étranger pour un autre stage de préparation du 1er au 9 septembre. Le sélectionneur national est conscient de la difficulté de sa mission en Espagne, c'est pour cette raison qu'il veut se remettre au travail très tôt. C'est vrai que cette période pourrait freiner les joueurs dans leur élan et casser leur rythme, mais elle sera bénéfique si bien évidemment le staff



technique la gère comme il se doit. Car ce dernier, qui aura tout le temps devant lui, pourrait revoir tous ses plans. Cela dit, il reste encore devant lui plus de six mois pour voir à l'œuvre plusieurs nouveaux éléments, et préparer son groupe pour cette importante joute internationale d'Espagne.

Par ailleurs, le tirage au sort de cette 23e édition de la coupe du monde 2013 en

Espagne aura lieu le 19 juillet prochain à Madrid selon le site de la Fédération Internationale de Handball. (IHF). Ce mondial regroupera 24 pays dont l'Algérie. Pour rappel, les Verts se sont qualifiés à ce rendez-vous espagnol, après avoir disputé la finale du dernier championnat d'Afrique des nations qui a eu lieu en Janvier dernier au Maroc.

M.S

Judo- coupe d'Algérie

La compétition aura lieu les 13 et 14 juillet à Alger

La coupe d'Algérie de judo par équipes, seniors, juniors et cadets dans les deux sexes aura lieu les 13 et 14 juillet prochains à la salle omnisports d'El-Biar (Alger), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). Les épreuves des seniors (messieurs et dames) auront lieu durant la journée de vendredi 13 juillet, alors que celles des juniors et cadets (garçons et filles) sont prévues le lendemain. Contacté par l'APS, le directeur des équipes nationales (DEN), Messaoud Mati, a indiqué que la compétition réservée aux seniors verra la participation d'une vingtaine d'équipes chez les messieurs et une dizaine d'autres chez les dames. Quant aux jeunes catégories, le nombre n'est pas encore connu mais il devrait être plus important chez les filles, selon Messaoud Mati. Ce rendez-vous constituera une nouvelle occasion pour les entraîneurs nationaux de superviser quelques éléments susceptibles de renforcer les rangs des sélections algériennes en prévision des prochaines échéances, notamment le championnat d'Afrique réservé aux cadets et juniors. "Notre politique de prospection se fait continuellement et l'édition 2012 de la coupe d'Algérie sera une nouvelle opportunité pour superviser d'éventuels jeunes talents", a conclu le DEN.

Ligue 1

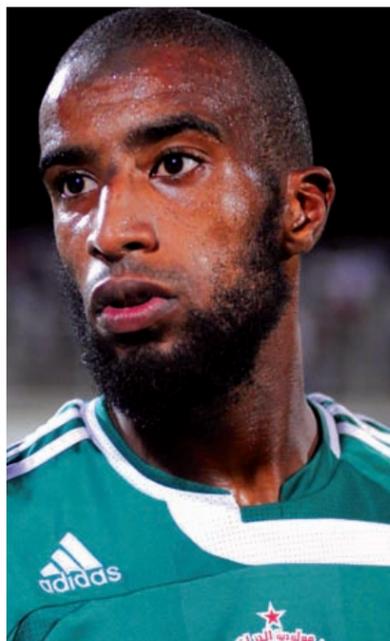
Le CS Constantine en stage à Ain Draham

Le CS Constantine (ligue 1 professionnelle de football) entamera la fin de la semaine courante un regroupement de préparation de 15 jours dans la région de Ain Draham (Tunisie), apprend-on lundi auprès de l'administration du club. Selon la même source, les nouvelles recrues du club comme les anciens joueurs rejoindront dans les prochaines heures Constantine en prévision de leur départ pour le stage de Tunisie qui sera suivi par un deuxième prévu en Turquie. La formation constantinoise regagnera la ville des ponts deux jours avant le match amical programmé durant la soirée du 29 juillet contre l'OGC Nice (ligue 1 professionnelle, France) au stade Hamlaoui, ajoute la même source. La même source assure également que l'entraîneur français Roger Lemerre arrivera mardi après midi à Constantine de Bruxelles (Belgique) via l'aéroport d'Alger pour officialiser sa prise de commande de la barre technique du CSC. Chaher Zarour, défenseur axial de Dijon FCO (ligue 1 professionnelle, France) et l'entraîneur français Patrice Carteron annoncé au poste d'adjoint de Roger Lemerre sont également attendus mercredi à Constantine pour parapher leurs contrats avec le CSC.

Hadj Bouguèche vise

des titres avec Al Taâoune Essaoudi

L'attaquant algérien Hadj Bouguèche qui vient de s'engager pour une saison avec le club d'Al Taâoune (première division saoudienne), ambitionne de remporter des titres avec sa nouvelle équipe la saison prochaine. "Mon objectif principal est de remporter des titres avec Al Taâoune, mais cet objectif ne peut être atteint sans la contribution de tout le monde, joueurs, staffs technique et administratif. J'ai décidé de poursuivre mon expérience en championnat d'Arabie Saoudite parce que je suis confiant en mes qualités et j'aime les défis" a déclaré Hadj Bouguèche au journal Al-jazirah. L'ex-attaquant du



MCAlger a entamé dimanche soir les entraînements avec un programme de préparation spécial concocté par l'entraîneur macédonien Jokika. Bouguèche (29 ans) avait quitté le championnat algérien durant l'été

2010 pour rejoindre de l'Emirat club (div 2 des émirats arabes unis), avant d'opter la saison dernière pour Al-Qadissia (Div 1/ Arabie saoudite) où il était resté six mois avec à la clé 8 buts marqués. En s'illustrant de cette manière, il avait tapé dans l'œil d'Ennasr Essaoudi, qui a racheté

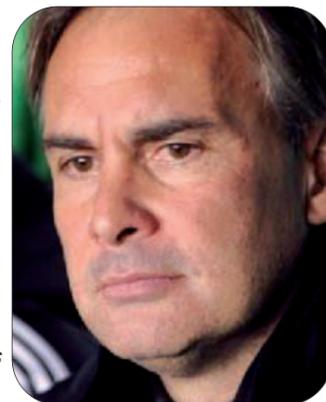
son contrat lors du mercato d'hiver et avec lequel l'ancien baroudeur du MC Alger n'est resté que six mois, avec quatre buts à son actif.

SELON LES EXPERTS DU MARKETING SPORTIF

« La protection de l'image des athlètes est impérative pour attirer des sponsors »

La protection de l'image des athlètes est impérative dans le but d'attirer plus de sponsors afin de valoriser ses actifs, a estimé Redouane Mahrach, avocat spécialisé dans le droit du sport à la cour de Paris (France), lors des 4es journées internationales sur le marketing sportif qui ont débuté lundi à Alger. Maître Mahrach a présenté une conférence sur "la protection des actifs immatériels préalable à toute démarche de marketing sportif", et les moyens d'actions à mettre en œuvre afin de se prémunir des contentieux dans le domaine de sponsoring. "La diffusion de l'image des athlètes ne doit pas se faire n'importe comment, à partir du moment qu'en peut gagner de l'argent avec cette image, et à la fin il faut payer le droit de diffusion", a déclaré à l'APS M.

Mahrach. S'agissant de la réglementation en vigueur en Algérie, M. Mahrach, a estimé qu'"il faut d'abord changer les mentalités car les lois existent déjà mais ne sont pas assez utilisées, les concernés doivent consulter les agences de conseil juridique ou à caractère de stratégie marketing". "Aujourd'hui les Fédérations et les clubs professionnels en Algérie vivent beaucoup des subventions de l'Etat. Ils faut se détacher de ses subventions et aller voir les annonceurs pour promouvoir leur discipline, et proposer des partenariats afin d'attirer des fonds qui permettront de former des athlètes de haut niveau", a ajouté M Mahrach. Evoquant la structuration du sport en Algérie, M Mahrach, a insisté sur la nécessité de former des managers et accepter de leurs donner des postes de responsabilité, ajoutant qu'il faut également faire confiance aux agences de marketing et ne pas hésiter à leurs faire appel. Organisé par la société algérienne RH International Communication sous le thème : "Enjeux et grands défis du marketing sportif de demain", les 4es journées internationales sur le marketing sportif se poursuivront, mardi, avec notamment l'intervention de Luc Vandeputte, Directeur management chez International Sport Interface sous le thème "Quel marketing pour l'usager-consommateur-client du sport ?".



ARSENAL

Wenger approché par la Russie et le Brésil

A la tête d'Arsenal depuis 1996, Arsène Wenger n'a plus rien à prouver à personne. Respecté sur tous les continents, le technicien alsacien se serait vu confier les rênes des sélections russes et brésiliennes, avec en ligne de mire, la Coupe du Monde 2014 organisée au ... Brésil. Engagé avec les Gunners pour encore deux saisons (au moins), le Français a poliment refusé, comme le révèle le Parisien.

Chamakh trop cher pour la Fiorentina ? Alors qu'Arsène Wenger confirmait avoir reçu une offre de la part de la Fiorentina pour Marouane Chamakh (28 ans, 11 apparitions et 1 but en Premier



League en 2011-12), il n'en serait rien d'après le directeur sportif de la Viola, qui juge l'attaquant d'Arsenal hors de portée financièrement. "Il n'y a pas eu d'offre pour Chamakh. C'est un joueur qui gagne

3 millions d'euros par an. C'est bien au-dessus de nos moyens", a fait savoir Daniele Prade. Le Marocain devra peut-être faire quelques sacrifices s'il veut retrouver du temps de jeu...

REAL MADRID

Joselu vers West Ham ?

José Luis Joselu, l'attaquant madrilène qui n'a effectué aucun apparition sous le maillot merengue de l'équipe première la saison passée, pourrait quitter rapidement le club de la capitale. Sollicité par la formation allemande d'Hoffenheim dans un premier temps, le jeune joueur, sacré champion de Segunda B avec la réserve de la Maison Blanche en 2012, pourrait rebondir en Premier League, où West Ham United lui fait les yeux doux selon Marca. Après avoir vu une première offre de 5.5 millions d'euros refusée, le club anglais devrait passer une dernière fois à l'offensive en proposant une somme légèrement supérieure.

SEYDOU KEITA

«Au Barça, je ne laisse que des amis»

Un passage au FC Barcelone laisse en général des souvenirs impérissables. Et ce n'est pas Seydou Keita qui dira le contraire. Parti en Chine pour jouer au Dalian Aerbin, le malien ne retient que le meilleur de ses quatre années catalanes. "Evoluer à Barcelone a été un privilège pour moi, avance Seydou Keita. On dit souvent que c'est plus qu'un club et j'ai eu l'occasion de le vérifier. Ce que je retiendrai avant tout, c'est le respect entre les joueurs (...). Je ne laisse que des amis. Et que de bons souvenirs", a-t-il expliqué à France Football un brin nostalgique.

PSG

Le FC Séville se renseigne sur Gameiro

Après le FC Valence et Malaga, un autre club espagnol semble intéressé par Kevin Gameiro (25 ans, 34 matchs et 11 buts en Ligue 1 en 2011-12). D'après le journal andalou Estadio Deportivo, le FC Séville serait lui aussi sur la piste de l'attaquant parisien.

Les dirigeants sévillans auraient pris récemment des renseignements auprès du club de la capitale au sujet de l'international tricolore. Une offre de 9 millions d'euros pourrait même être formulée. Mais la formation andalouse ne bougera que si son buteur Alvaro Negredo, convoité par Malaga, quitte le club.

SHANGHAI SHENHUA

Drogba rejoindra son nouveau club samedi

L'attaquant international ivoirien Didier Drogba, ex-sociétaire de Chelsea (Angleterre), rejoindra son nouveau club de Shanghai Shenhua samedi, a annoncé mardi la formation de première division chinoise de football. L'arrivée de Drogba est prévue dans la matinée de samedi et il sera présenté aux supporters avant le match de championnat de Chine contre Pékin Guoan, auquel il ne prendra pas part, a précisé à la presse un dirigeant de Shanghai Shenhua. La première apparition de Drogba sous son nouveau maillot devrait avoir lieu fin juillet lors d'un match amical contre Manchester United. L'international ivoirien de 34 ans s'était engagé en juin dernier pour deux ans et demi avec Shanghai Shenhua, club ambitieux qui pointe néanmoins à une peu reluisante 13e place sur 16 équipes à l'issue de la 16e journée du championnat. Le club, qui a déjà viré l'entraîneur français Jean Tigana, est dirigé actuellement par l'ancien sélectionneur de l'Argentine, Sergio Batista.

MANCHESTER CITY

Roberto Mancini prolonge son contrat pour 5 ans

L'entraîneur italien de Manchester City, Roberto Mancini, a prolongé son contrat pour 5 ans, a annoncé le club lundi sur son site internet. "L'accord, qui court jusqu'à l'été 2017, fait suite à la saison la plus réussie du club après plus de 40 ans, conclue dans les circonstances les plus éloquentes avec l'exaltante victoire 3 à 2 sur les Queens Park Rangers en mai", a précisé Manchester City dans un communiqué. Cette victoire, dans le dernier match de la saison, a donné le titre à "City" pour la première fois depuis 44 ans, à la différence de buts avec le tenant, le voisin et grand rival Manchester United.

Elia, de la Juventus au Werder Brême



Le milieu offensif néerlandais Eljero Elia a signé un contrat de quatre ans jusqu'en juin 2016 avec le Werder Brême, quittant la Juventus Turin où il était cantonné au rôle de remplaçant, a annoncé mardi le club du nord de l'Allemagne.

Selon la presse italienne, le montant du transfert serait de 5,5 millions d'euros. Si le Werder atteint certains objectifs sportifs, cette somme serait augmentée jusqu'à 2 millions.

"J'ai hâte de débiter mon premier entraînement aujourd'hui", a déclaré sur Twitter le joueur qui a rejoint l'effectif en stage de préparation de Norderney, île située au nord-ouest de l'Allemagne.

Elia, 25 ans, effectue un retour en Bundesliga où il a évolué sous les couleurs de Hambourg à partir de 2009, en provenance de Twente (1re div. néerlandaise), et jusqu'à son transfert en Italie en novembre 2011 pour 9 millions d'euros.

A Turin, l'international néerlandais aux 26 capes n'a disputé que quatre matches en championnat (1 titularisation) et un en Coupe d'Italie.

Elia est la cinquième recrue du Werder après l'attaquant allemand Nils Petersen (Bayern Munich), le défenseur congolais-allemand Assani Lukimya (Fortuna Düsseldorf), le latéral international tchèque Theodor Gebre Selassie (Slovan Liberec) et le gardien allemand Raphael Wolf (Kapfenberger/AUT).

MANCHESTER UNITED

Le Japonais Kagawa vise une place de titulaire

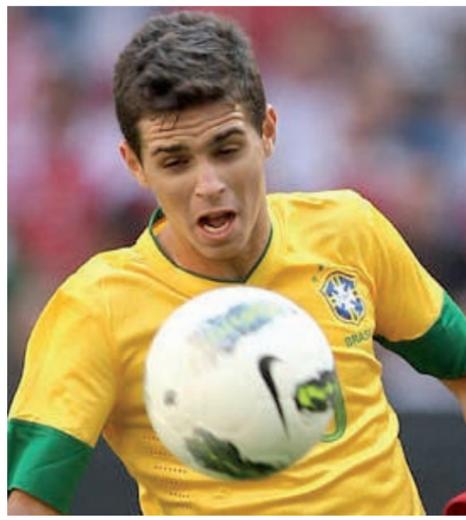
Le joueur japonais Shinji Kagawa, récemment recruté par Manchester United, ambitionne de prendre une place dans le onze titulaire du club mancunien dès le coup d'envoi du championnat d'Angleterre de football (saison 2012-2013), prévu le mois d'août prochain. "Je veux montrer lors de la préparation ce dont je suis capable pour être titulaire lors du premier match de la saison", a déclaré Kagawa aux journalistes nippons venus nombreux assister mardi à son départ pour Manchester. "C'est un grand défi pour moi, mais je suis très positif (...) J'ai confiance, je peux m'imposer", a assuré le milieu



offensif qui s'est fait un nom en Europe sous le maillot de Dortmund, champion d'Allemagne. Kagawa (23 ans), qui jouait encore en 2e divi-

sion japonaise en 2009, a paraphé un contrat de quatre ans avec Manchester United pour une somme avoisinant les 15 millions d'euros.

Chelsea veut Oscar



Chelsea a visiblement décidé de faire très mal cet été. Après Marko Marin et Eden Hazard, le club londonien veut s'attacher les services d'Oscar. Pour beaucoup ce nom ne dira rien, mais le jeune brésilien international des moins de 20 ans est déjà très coté. Pisté par le Real Madrid, Barcelone ou encore Tottenham qui était tout proche d'un accord, le milieu offensif, capable de jouer attaquant également, devrait s'engager avec les Blues. Le Daily Mail parle même d'un transfert moyennant un chèque de 32 millions d'euros pour l'arracher à Sao Paulo. Avec ça, Chelsea devrait faire peur à plus d'un club ...

Cuisine

POULET AU CHOU-FLEUR



Ingrédients :

1 poulet
1 chou-fleur
100 g de beurre
3 oignons
1 c. à soupe de persil haché
Sel, poivre

Préparation :

Faire cuire le chou-fleur coupé en bouquet dans une casserole d'eau bouillante salée, puis les égoutter dans une passoire.

Faire chauffer le beurre dans une cocotte, y faire revenir des morceaux du poulet, ajouter l'oignon émincé, le persil haché et faire revenir l'ensemble quelques minutes, saler et poivrer, mouiller avec un verre d'eau et laisser cuire à couvert sur feu moyen pendant 20 minutes, une fois les morceaux du poulet cuits, les retirer et ajouter la crème fraîche et le chou fleur en bouquet, rectifier l'assaisonnement et laisser cuire pendant 5 minutes.

TARTE AMANDES, SUCRE ET CITRON



Ingrédients :

1 pâte brisée
150 g de poudre d'amandes
100 g de sucre
20 cl de crème fraîche
3 œufs
Zeste d'un citron

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C.

Garnir un moule à tarte avec la pâte brisée.

Piquer à la fourchette.

Faire cuire 9 minutes.

Mélanger les amandes en poudre et le sucre. Puis ajouter les jaunes d'œufs, la crème fraîche et le zeste. Bien mélanger.

Battre les blancs en neige avec une pincée de sel. Les incorporer délicatement à la préparation crémeuse.

Verser le tout sur le fond de pâte précuit.

Cuire à 180°C pendant 25 à 30 minutes.

Note : On pourra remplacer la crème par la même quantité de yaourt ou de fromage blanc pour une préparation plus légère.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'ART DE VIEILLIR EN PLEINE FORME !

Bien vieillir, rester jeune et en pleine forme : activité, soins de soi, prévention, alimentation... Tout savoir sur l'art de vieillir en pleine forme.

PAR OURIDA AÏT ALI

Faites de la prévention

Toutes les maladies, surtout le stress, accélèrent le vieillissement de l'organisme. Or, une bonne hygiène de vie et une alimentation riche en fruits et en légumes peuvent prévenir de nombreuses maladies.

- Choisissez les aliments qui vous conviennent et vous apportent les éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme.

- Équilibrez vos repas : pas d'excès suivis de restrictions, bonne régularité du rythme des repas dans la journée et dans la semaine.

Augmenter l'apport en fruits et légumes

La majorité des femmes de plus de 55 ans pensent qu'il faut manger moins pour rester jeune. Ce n'est pas nécessaire, car nos besoins restent stables. Pour les couvrir, nous devons apporter au moins 1.500 calories sous forme d'aliments riches en nutri-

ments (fruits, viandes, légumes, poissons, produits laitiers, œufs...).

Lorsqu'on prend de l'âge, notre corps absorbe de moins en moins bien les vitamines et les utilise de plus en plus mal. C'est pourquoi, il faut augmenter l'apport en fruits et légumes et baisser la consommation des produits transformés.

Faites du sport

La meilleure résolution est de quitter son joli canapé et pratiquer une activité physique régulière pendant quinze à trente minutes par jour, au moins trois fois par semaine. Les mouvements permettent de maintenir convenablement la colonne vertébrale et assurer ainsi un bon maintien.

Les meilleurs sports pour perdre du ventre sont : la natation, la marche et la gymnastique aquatique qui font muscler les abdos en douceur, la danse, les cours d'abdos fessiers évidemment, qui améliorent la tonicité, et aussi la corde à sauter et le jogging !

Aidez votre peau à trouver son éclat

Penser à hydrater l'épiderme matin et soir en utilisant une crème de nuit nourrissante, qui va aider la peau à trouver son éclat. Les huiles pures font le plus grand



bien à la peau. L'huile de rose musquée et l'huile d'argan sont deux huiles possédant des propriétés cosmétiques exceptionnelles.

Entretenez vos fonctions cérébrales

Continuez toute votre vie à faire marcher votre esprit. Plus il fera de gymnastique, plus vos fonctions cérébrales seront bien entretenues.

CONSEILS PRATIQUES

COMMENT FABRIQUER SES PRODUITS MÉNAGERS ?

Plus une goutte de lave-glace ni de nettoyant multi-usages ? Nos solutions écologiques et peu coûteuses pour les remplacer.

Le vinaigre, un nettoyant multi usage

Sachez que le vinaigre est l'élément principal de votre arsenal de produits ménagers non toxiques. Pour les cuivres, armez-vous d'une pincée de sel et de vinaigre. Frottez vos éléments et le tour est joué. Dans les salles de bains, vous pouvez retirer la pellicule de gras des baignoires avec du vinaigre pur. Même procédé pour enlever les taches et les moisissures sur les joints de carrelage. Quant à vos vitres, elles seront éclatantes si vous vaporisez un mélange constitué d'eau et de vinaigre distillé en quantité égales et essuyez avec un chiffon doux.

Les formules "maison"

Vous pouvez également fabriquer vos propres produits ménagers. Voici une recette pour les sols approuvée et éprouvée : additionnez 50 grammes de bicarbonate de



soude, 25 cl d'ammoniaque, 15 cl de vinaigre blanc à un litre d'eau chaude. Les produits pour déboucher les canalisations peuvent être remplacés par un mélange composé de 200 grammes de bicarbonate de soude, 200 grammes de sel, et 15 cl de vinaigre blanc. Videz-le dans les canalisations, attendez 15 à 20 minutes avant de

verser un grand seau d'eau bouillante dans le tuyau. Pour enlever une tache rebelle sur un plan de travail, vous pouvez remplacer l'eau de Javel par de l'alcool à 90°. Enfin, si vous voulez un nettoyant original pour vos toilettes et laissez une agréable senteur d'agrumes, saupoudrez 1 tasse de jus d'orange ou de citron dans votre cuvette. Laissez agir pendant quelques heures puis tirez la chasse d'eau.

Attention aux liaisons dangereuses

Ne vous aventurez jamais dans l'addition de produits ménagers entre eux. Certains mélanges peuvent se révéler explosifs. Évitez toujours d'ajouter du vinaigre avec de l'eau de Javel ou tout autre produit en contenant. Des vapeurs toxiques peuvent s'en dégager. En outre, gardez un œil critique face à ces nouveaux désinfectants et antiseptiques anti-bactériens, auparavant réservés à un usage hospitalier. Utilisés pour le nettoyage quotidien, ces nouveaux produits peuvent détruire les bonnes bactéries et engendrer des formes de bactéries plus résistantes.

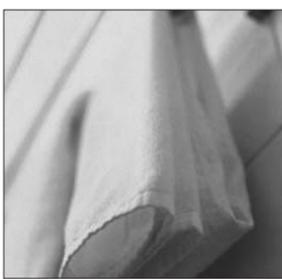
Trucs et astuces

Taches de fruits sur une nappe



Mélangez du jus de citron avec du sel pour enlever des taches de fruits sur les nappes.

Déjaunir un tissu blanc



Pour déjàunir un tissu blanc, ajoutez de l'eau oxygénée au dernier rinçage et laissez tremper.

Taches de goudron



Frottez la tache avec une matière grasse (beurre) puis savonnez. Attendez quelque temps et lavez alors tour à tour à l'eau et à l'essence de térébenthine.

Taches de moisissures



Frottez ces taches avec une éponge imbibée de bicarbonate de soude, puis rincez le vêtement à l'eau vinaigrée avant de le laver normalement.

O. A. A.

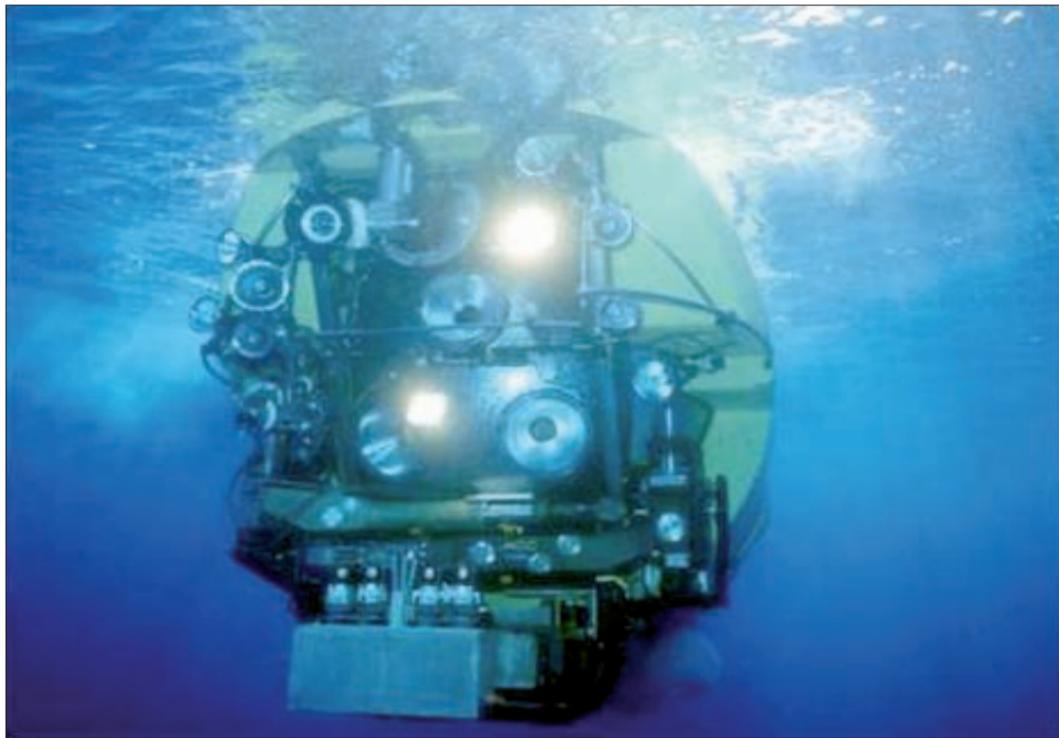
Un robot sous-marin français pour mieux comprendre les océans

Un robot sous-marin élaboré par des institutions françaises vient d'entamer sa première mission en Méditerranée. Les données récoltées permettront aux scientifiques de mieux comprendre comment évoluent les mers et les océans en fonction des changements environnementaux.

Il s'appelle SeaExplorer, il est capable d'aller jusqu'à 700 mètres de profondeur et d'analyser des données scientifiques récoltées dans l'océan. Le prototype, développé conjointement par divers corps scientifiques et entreprises françaises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), est le premier planeur sous-marin de ce type développé en France. Plus précisément, c'est le "premier système robotique français de ce type", a précisé Hervé Claustre, directeur de recherche du CNRS à l'Observatoire océanologique de Villefranche-sur-mer cité par l'AFP.

Aujourd'hui, l'engin a entamé sa première mission en Méditerranée. SeaExplorer a d'ailleurs été mis à l'eau depuis Villefranche-sur-mer dans les Alpes-Maritimes.

Son autonomie énergétique d'environ deux mois lui permettra d'effectuer des trajets en s'éloignant jusqu'à 50 kilomètres des côtes. L'appareil a été conçu pour relever diverses mesures



comme la température, la salinité, la concentration en produits chimiques ou encore celle en phytoplancton. Il lui suffit

ensuite de remonter à la surface pour déployer son antenne et envoyer des données aux chercheurs.

En analysant les données transmises aux laboratoires, ces derniers espèrent alors mieux comprendre comment évoluent

les écosystèmes marins en fonction des changements environnementaux.

En réalité, les scientifiques de la région utilisent depuis cinq ans des planeurs sous-marins de fabrication américaine, déployés entre la Corse et Nice. Néanmoins, le robot français, muni de batteries rechargeables, pourrait permettre des trajectoires plus précises et plus flexibles, estiment-ils. "Je cherche d'abord un engin performant pour faire ma science", souligne Hervé Claustre, ajoutant que "les industriels ont évidemment envie de rentrer sur ce marché", qui offre toutes sortes d'applications.

Ainsi, le SeaExplorer d'un coût d'environ 100.000 euros se veut plus performant que ses semblables élaborés par les Etats-Unis.

D'ailleurs, de nombreuses applications ont déjà été imaginées pour le futur de ce robot sous-marin comme la détection de méduses, d'hydrocarbures ou encore la recherche des boîtes noires d'avions perdus en mer.

La Corée veut reprendre la chasse à la baleine «pour la science»

La Corée du Sud a surpris tout le monde en annonçant, mercredi, à la réunion de la Commission baleinière internationale (CBI) qu'elle envisageait de se remettre à chasser la baleine à des fins scientifiques. De nombreuses voix s'élèvent d'ores et déjà contre cette décision.

C'est lors de la dernière réunion de la Commission baleinière internationale (CBI), tenue au Panama ce mercredi, que la Corée a annoncé qu'elle comptait reprendre la chasse à la baleine. Les défenseurs de l'environnement sont indignés, bien que le motif de "recherche scientifique" ait été invoqué.

En effet, la chasse à la baleine commerciale étant interdite depuis 1986, la Corée n'a pas d'autre choix que de plaider pour une visée scientifique. C'est d'ailleurs la même raison qu'ont utilisé le Japon, la Norvège et l'Islande pour pouvoir chasser les gros cétacés. Dans un communiqué, le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) dénonce explicitement que "la chasse scientifique à la baleine n'est qu'un déguisement de la chasse commerciale".

L'association a fait savoir qu'elle s'opposait à cette chasse qu'elle "considère comme une pratique cruelle, superflue et non durable par essence".

De son côté, l'envoyé sud-coréen à Panama Kang

Joon-Suk a souligné que la consommation de viande de baleine dans son pays "remontait aux temps anciens". Pourtant, cette viande est un aliment traditionnel dans certaines villes côtières coréennes, notamment à Ulsan. La vente de viande de baleines attrapées accidentellement dans les filets de pêche est d'ailleurs déjà autorisée en Corée. Le nombre de baleines capturées "par erreur" étant très élevé, il semblerait pour les défenseurs de l'environnement que beaucoup de baleines soient tuées délibérément.

«Aucune excuse pour une chasse à la baleine sous des prétextes scientifiques»

La Première ministre australienne, Julia Gillard, a confié à la presse : "Je suis très déçue de l'annonce de la Corée du Sud. Nous sommes totalement opposés à la chasse à la baleine, il n'y a aucune excuse pour une chasse à la baleine sous des prétextes scientifiques." Elle a d'ailleurs "demandé à notre ambassadeur en Corée d'évoquer le sujet au plus haut niveau dès aujourd'hui". Le ministre des Affaires étrangères néo-zélandais, Murray McCully, a fait de même de son côté. Pour lui, le projet de Séoul "n'a pas plus de crédibilité que le programme soit-disant scientifique conduit par le Japon, dont on sait depuis longtemps qu'il cache une chasse commerciale". Il va

même jusqu'à dénoncer la CBI, qui aurait selon lui "du mal à se positionner comme une institution scientifique crédible".

Même en Corée du Sud, l'annonce a choqué. Un membre de l'organisation de défense de l'environnement Greenpeace Corée, Han Jeong-Hee, a ainsi déclaré à l'AFP avoir été "surpris par cette décision". Dans un communiqué, la Fédération coréenne pour l'environnement a directement appelé le gouvernement à changer d'avis en ces termes : "Nous condamnons le ministère de l'Agriculture et de la Pêche pour marcher sur les traces du Japon en matière de chasse à la baleine, devenue un sujet de critiques internationales."

L'IFAW prie "vivement la Corée d'abandonner ce plan dès maintenant". A la chasse scientifique, l'organisation propose une alternative : l'observation responsable des baleines. Pour elle : "Il n'existe simplement aucun moyen humain de tuer une baleine. L'observation responsable des baleines offre une alternative humaine et économiquement viable, meilleure pour les baleines et qui fournit des moyens de subsistance plus durables aux populations."

Le projet de Séoul sera examiné par un comité scientifique de la CBI aux environs de l'été 2013.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CÉSARIENNE

Inventeur : Jacques Nufer Date : 1500 Lieu : Suisse

Vous êtes enceinte ? Accoucherez-vous par voie naturelle ou par césarienne ? La césarienne a connu ses débuts dans les années 1500, mais c'est la découverte d'un antibiotique en 1940 qui a permis de rendre cette intervention plus sûre et d'en élargir son indication. Par contre, même avec toutes les précautions voulues, cette décision ne doit pas être prise à la légère. Rien n'est plus beau qu'un accouchement par voie naturelle, même si c'est plus douloureux car je vous le jure c'est l'un des plus beaux moments qu'une femme peu avoir dans sa vie.



Zoey Deschanel, incognito ? c'est raté !



On aimait à dire que Zoey Deschanel n'était pas une actrice comme les autres. Et pourtant, même la jolie brune s'est prise au jeu de la vie "saine" hollywoodienne. Pour garder la forme, la star prend des cours de Pilates, le sport toujours en vogue chez les people. C'est à la sortie d'un de

ses cours qu'on croise la star de "New Girl", tentant tant bien que mal de rester incognito. Mais impossible de dissimuler une aussi belle chevelure bouclée !



Tom Cruise et Katie Holmes

vers un arrangement ?

Depuis qu'elle a décidé de se séparer de Tom Cruise et de demander le divorce, Katie Holmes fait preuve d'un courage à toute épreuve. Entre la pression de la Scientologie et la garde de sa fille Suri, elle était prête à se lancer dans une bataille judiciaire de plusieurs mois. Mais finalement, aux dernières nouvelles, les deux parties chercheraient à trouver un accord.

Cindy Crawford

toujours
aussi sexy ?

Cindy Crawford, 46 ans, est l'heureuse maman d'une petite Kaia et elle coule des jours heureux à Beverly Hills. Pour saluer ses employés du Cafe Havana, elle débarque en tongs, mini short en jean, petit top blanc... A 46 ans peut-elle encore se permettre une telle tenue. La réponse est sans appel : oui ! Elle est fine, bronzée et à part quelques signes de vieillesse sur les jambes, tout est encore dans le plus bel état.



Minka Kelly

saine de corps
et d'esprit

Il y a quelques jours, Minka Kelly nous démontrait son goût sûr pour l'art et la décoration.

Aujourd'hui, elle nous prouve que l'adage "un esprit sain dans un corps sain" s'applique aussi à elle ! Après avoir fait une apparition dans le clip "One More Night" du groupe Maroon 5, elle prend un peu de temps pour elle, prenant le temps de lire et de déguster des smoothies aux légumes. Un passe-temps comme un autre !



Mila Kunis

elle se fait un
cadeau de prix

Un bracelet Cartier, vous rêvez que votre amoureux ait un jour l'idée heureuse de vous en offrir un ? Mila Kunis, elle, n'a pas attendu : elle se l'est achetée pour elle-même ! La star de "Black Swan" a raconté au magazine "Elle" anglais qu'elle avait acheté un bracelet du célèbre joaillier lors d'un voyage à Paris entre copines.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h32
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h16
Icha	21h58

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1620 | Mercredi 11 juillet 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMME DE RENOUEAU RURAL

Signature d'un projet d'appui entre le ministère d'agriculture et le PNUD

Un projet d'appui au programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique pour la mise en oeuvre des programmes du nouveau rural a été signé, hier, à Alger entre le ministère de l'agriculture et du développement rural et le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), indique un communiqué du ministère.

La signature du projet, qui s'étalera jusqu'en 2015, vise à appuyer la mise en oeuvre des programmes du nouveau rural qui offre un cadre opérationnel permettant de répondre aux objectifs prioritaires de revitalisation économique et sociale des espaces ruraux dans un contexte de durabilité et de bonne gouvernance. Sa mise en oeuvre, ajoute-t-on encore, nécessite le renforcement des capacités des acteurs locaux, l'intégration à la base des dispositifs mis en place par les différents secteurs dans la perspective de synergies économiques, sociales et environnementales ainsi que la promotion de nouvelles relations de partenariat entre les différents acteurs économiques, institutionnels et de la société civile, ce qui constitue une condition fondamentale à son appropriation par les intervenants du développement rural au niveau le plus décentralisé.

De plus, les actions entreprises dans ce projet, viendront accompagner l'application des projets lancés dans le cadre des programmes du nouveau rural (2010-2014), qui totalisent actuellement 5.368 PPDRI (projets de proximité de développement rural intégré) dans quelque 1.384 communes au profit de 790.336 ménages ruraux dans 5649 localités et touchant une population de 4.147.410. La cérémonie de signature de



ce projet s'est déroulée en présence de MM. Merzak Belhimeur, et Mamadou Mbaye, respectivement Directeur général des relations économiques et de la coopération au ministère des affaires étrangères et représentant résidant du PNUD en Algérie.

TISSEMSILT

Le feu détruit 120 ha de récoltes agricoles

Quelque 120 hectares de récoltes agricoles ont été ravagés par des incendies depuis le mois de juin dernier à Tissemsilt, selon les services de la Protection civile. Depuis le 1er juin dernier et jusqu'au 9 du mois courant, 32 incendies ont détruit 41 ha de blé dur et tendre, 29 ha d'orge, 29 ha de broussaillies, 5 ha de fourrage, 3 ha d'avoine en plus de 396 arbres fruitiers et 150 bottes de foin, a précisé la même source. Ces sinistres se sont déclarés précisément dans les communes de Khemisti, Ouled Bessam, Ammari, Lardjam, Sidi Antari et Tissemsilt, a ajouté la même source, signalant que les interventions des agents de la Protection civile ont permis durant cette même période de sauver plus de 400 ha de céréales et

1.000 arbustes fruitiers. Les températures élevées, plus de 45°, relevées depuis la mi-juin dans la région seraient à l'origine de ces incendies.

La direction de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt a récemment organisé, en coordination avec celle des Services agricoles, une campagne de sensibilisation aux incendies au profit des producteurs de céréales dans la région.

Cette campagne a permis de prendre plusieurs mesures préventives, dont l'installation de réservoirs d'eau à proximité des zones agricoles concernées par la campagne de moissons et l'équipement des moissonneuses d'extincteurs et autres moyens de lutte contre les incendies.

ENFANT DE LA REGION DU SAHEL

L'Unicef met en garde contre le risque de choléra

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a fait part, hier, de son inquiétude concernant le risque d'augmentation des cas de choléra chez les enfants dans la région du Sahel, appelant à agir vite pour maîtriser l'épidémie.

«Si nous attendons que le nombre de cas de choléra explose avant d'agir, ce sera trop tard pour maîtriser l'épidémie», a mis en garde un responsable de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, le Dr Guido Borghese.

Selon ce responsable, le nombre de cas de choléra

a augmenté dans la région du Sahel depuis la mi-juin.

Environ 700 personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale sont mortes victimes du choléra depuis le début de l'année, et plus de 29.000 cas ont été enregistrés durant cette même période, a révélé l'Unicef. L'arrivée de la saison des pluies avait aggravé la situation, a ajouté l'agence onusienne. Les symptômes du choléra se caractérisent par une diarrhée abondante et des vomissements entraînant une déshydratation pouvant conduire le malade à la mort.

A LIMITATION DE SON HOMOLOGUE

Ahmed Gaid Salah depuis hier en Mauritanie

A l'invitation du Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed Ould El Ghazouani, Chef d'Etat-Major National de l'Armée Nationale de la République Islamique de Mauritanie, le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, effectue une visite officielle en Mauritanie, depuis, hier. Cette visite intervient dans le cadre de la tenue de la réunion ordinaire du Conseil des Chefs d'Etats-Majors des pays membres du

Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint (Algérie- Mali- Mauritanie- Niger), consacrée à l'examen et à l'analyse de la situation qui prévaut actuellement dans la sous-région, à la lumière des événements survenus, en vue d'entrevoir leurs retombées sur les pays de la sous-région en termes de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée et insuffler davantage d'efficacité à la coopération et la coordination au sein du Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint.

Très Libre

LES PETITES BOURSES MENACENT DE BOYCOTTER LA VIANDE ROUGE



sidou@lemidi-dz.com

SECTEUR DE LA PÊCHE

L'Algérie et la Corée signent un accord

Le Centre algérien de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) et le centre de recherche coréen ont signé mardi à Alger un accord de jumelage pour renforcer les capacités scientifiques et technologiques du secteur de la pêche en Algérie. L'accord devrait contribuer à l'amélioration et au renforcement des capacités du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie et encadrer les programmes de recherche développement du CNRDPA.

Le jumelage compte aussi un plan de formation dans plusieurs domaines tels que la maîtrise des techniques de transformation, de valorisation et de conditionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture. Il englobe aussi le contrôle-qualité, la nutrition, la gestion sanitaire des élevages aquacoles, l'élevage des poissons et crustacés et la culture d'algues. Selon le directeur du CNRDPA, M. Khaled Fliti, cet accord "vient en appui aux premiers travaux enclenchés par le CNRDPA et le centre coréen notamment dans la maîtrise de l'élevage des crustacés à Skikda et à Ouargla ainsi que dans l'assistance technique aux chercheurs algériens dans le cadre des campagnes d'évaluation des ressources pélagiques et démersales". Avec cette convention,



"de nouveaux horizons s'ouvrent pour le CNRDPA qui va se rapprocher de l'expérience coréenne et acquérir d'autres approches d'évaluation des ressources halieutiques à travers l'identification d'indices de recherche", a-t-il souligné.

L'accord sera suivi d'un programme d'actions spécifique qui définira les axes et modalités de coopération et de travail entre les deux centres.

MOSTAGHANEM

Un ballot contenant 34 kilos de kif repêché au large de Sidi Lakhdar

Une quantité de 34,36 kg de résine de cannabis a été récupérée, dimanche soir, à 4 kilomètres, au large du petit port de Sidi Lakhdar (Mostaganem), par un pêcheur de la région, a-t-on appris lundi des services de la Gendarmerie nationale. La marchandise prohibée, constituée de 229 tablettes d'un poids de 100 à 200 grammes chacune, était dissimulée dans une caisse soigneusement emballée par du plastique. Le

pêcheur qui s'adonnait à son activité à bord d'une petite embarcation, a repêché ce ballot, avant de le remettre à une unité des gardes-côtes qui, à son tour, l'avait remis aux services de la Gendarmerie nationale. Il s'agit de la deuxième affaire de ce genre, après la découverte, en mai dernier, sur la plage de "Kherbat" dans la commune Ouled Boughalem, d'un ballot contenant 30 kilos de kif traité rejeté par la mer.

A L'OCCASION DU CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE Algérie Poste organise plusieurs manifestations

Algérie Poste organise à l'occasion du cinquantième du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse plusieurs manifestations commémoratives et des portes ouvertes à travers le territoire national.

Durant ces manifestations qui s'étalent sur une semaine, Algérie Poste présentera un bilan de ses

réalisations en 50 ans d'indépendance et organisera des expositions de philatélie et plusieurs activités culturelles et sportives, indique un communiqué de l'entreprise. Après Alger, la wilaya de Tizi Ouzou sera la deuxième halte de ces manifestations célébrant le cinquantième anniversaire de l'indépendance, précise la même source

UN VÉHICULE TOMBE DANS UN RAVIN À BLIDA

4 personnes décédées

Quatre personnes ont trouvé la mort, hier, à Blida, après qu'un véhicule touristique soit tombé dans un ravin situé près de la RN n°01 reliant Blida à Médéa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. La même source a précisé que le véhicule en question, immatriculé à Djelfa, a dévié de sa trajectoire, se précipitant dans un ravin de 80 m de profondeur à proximité de la citadelle de la Chiffa (8 km au sud-ouest de Blida). Les dépouilles des quatre victimes, retirées après quatre heures d'intenses efforts et la mobilisation d'un important matériel, ont été transférées à la morgue de l'établissement public hospitalier d'El Affroun, a ajouté la même source.